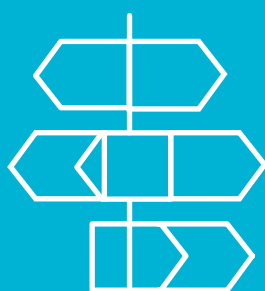


Regards croisés sur l'intérim

1

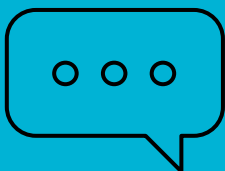
Image
de l'intérim

JUILLET 2022



Sommaire

1. Une opinion positive de l'intérim	5
2. Les nombreuses facettes de l'expérience en intérim	8
3. L'efficacité des agences d'emploi reste reconnue	13
4. La notoriété du CDI Intérimaire reste stable	18
5. Une acceptabilité qui progresse à nouveau	19



ÉCHANTILLON INTERROGÉ



1 000

salariés **intérimaires** ayant réalisé au moins une mission d'intérim au cours de l'année écoulée



1 000

personnes du **grand public**
(salariés du public, salariés du privé,
demandeurs d'emploi, étudiants)



INTERVIEWS
RÉALISÉES EN
LIGNE PAR BVA

1. Une opinion positive de l'intérim

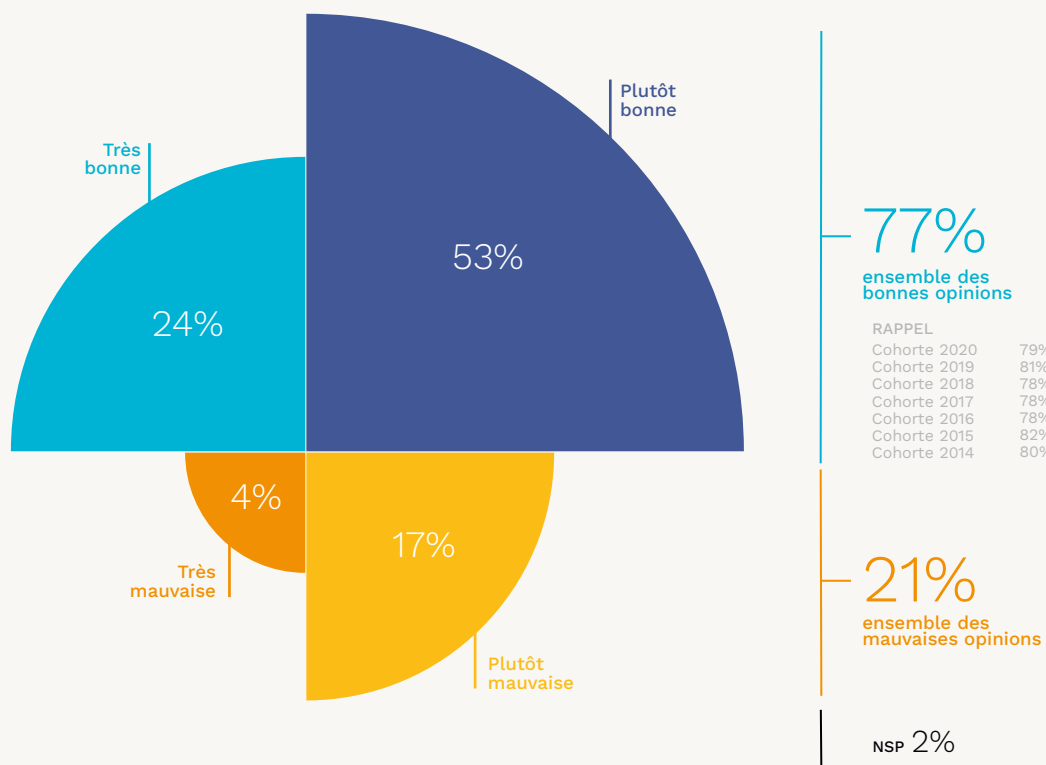
L'intérim conserve une bonne opinion auprès des intérimaires

QUESTION

De manière générale, quelle opinion avez-vous de l'intérim ?



RÉPONDANTS ► intérimaires



La **bonne opinion** à l'égard de l'intérim de la cohorte d'intérimaires ayant effectué une mission d'intérim en 2021 (quelle que soit leur ancienneté) **se maintient (77%)**.

24%
ont même une **très bonne opinion** de l'intérim.

On observe toutefois **depuis 2020 une légère tendance à la baisse**. À observer si lors des prochaines vagues cette tendance se confirme ou se corrige.

Les évocations spontanées à l'égard de l'intérim demeurent ambivalentes

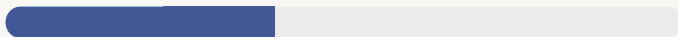
QUESTION

Lorsque l'on vous parle de l'intérim, quels sont les trois mots ou expressions qui vous viennent à l'esprit ?

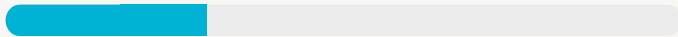


RÉPONDANTS ▶  intérimaires

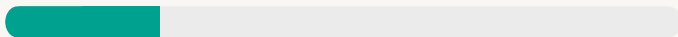
Liberté



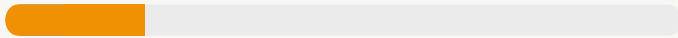
Précarité



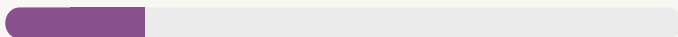
Travail



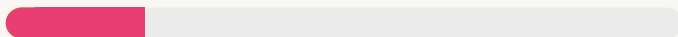
Flexibilité



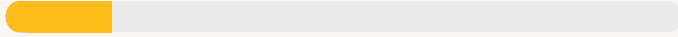
Salaire



Rapidité



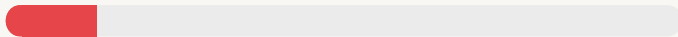
Expérience



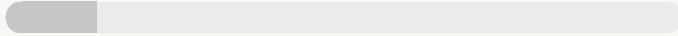
Exploitation



Mission



Diversité



Il est notable que les évocations spontanées font très majoritairement référence à des éléments factuels ou d'utilité (salaire, travail, mission, etc.). La notion de précarité, elle, porte principalement sur la crainte de perdre son travail (non exclusive à l'intérim, cette inquiétude se retrouvant chez la plupart des salariés), mais aussi sur le fait que les missions sont courtes et ne permettent pas le plus souvent de faire des projets à long terme (crédit immobilier par exemple).

Les évocations spontanées des intérimaires interrogés se montrent toujours ambivalentes.

L'année dernière, la notion de Liberté était au coude-à-coude avec celle de Précarité. Elle passe désormais devant.

La bonne opinion de l'intérim auprès du grand public perdure également

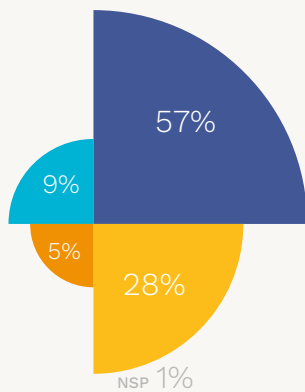
QUESTION

De manière générale, quelle opinion avez-vous de l'intérim ?



RÉPONDANTS ► grand public

Salariés du privé

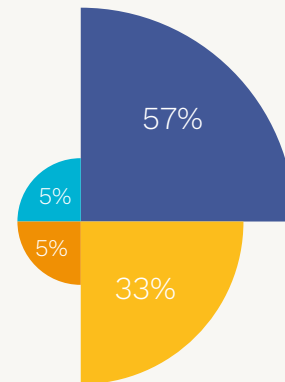


66%
ensemble des bonnes opinions

RAPPEL

Cohorte 2020	70%
Cohorte 2019	71%
Cohorte 2018	67%
Cohorte 2017	66%
Cohorte 2016	64%
Cohorte 2015	66%

Salariés du public

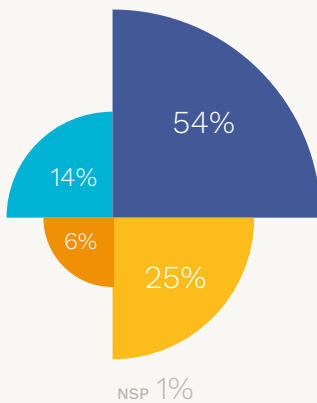


62%
ensemble des bonnes opinions

RAPPEL

Cohorte 2020	66%
Cohorte 2019	63%
Cohorte 2018	61%
Cohorte 2017	64%
Cohorte 2016	60%
Cohorte 2015	63%

Demandeurs d'emploi

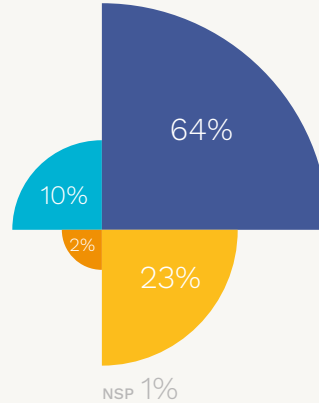


68%
ensemble des bonnes opinions

RAPPEL

Cohorte 2020	69%
Cohorte 2019	68%
Cohorte 2018	65%
Cohorte 2017	67%
Cohorte 2016	66%
Cohorte 2015	62%

Étudiants



74%
ensemble des bonnes opinions

RAPPEL

Cohorte 2020	75%
Cohorte 2019	77%
Cohorte 2018	75%
Cohorte 2017	67%
Cohorte 2016	64%
Cohorte 2015	66%

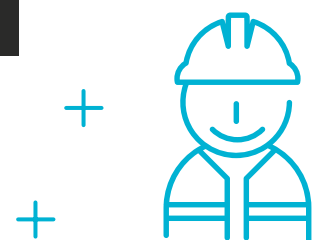
● Très bonne opinion ● Plutôt bonne opinion ● Plutôt mauvaise opinion ● Très mauvaise opinion

Plus de **60%**

du grand public (hors retraités) a une **plutôt bonne opinion de l'intérim** (plus de 60% de bonnes opinions, quelle que soit la cible interrogée).

Ces perceptions sont **relativement stables** entre les différentes vagues d'interrogation.

A noter cette année une légère baisse chez les salariés (-4 pts dans le privé comme pour le public).



2. Les nombreuses facettes de l'expérience en intérim

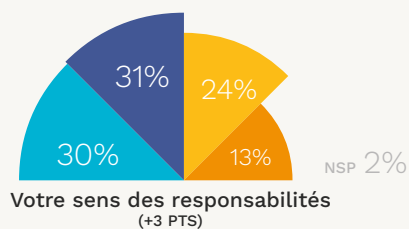
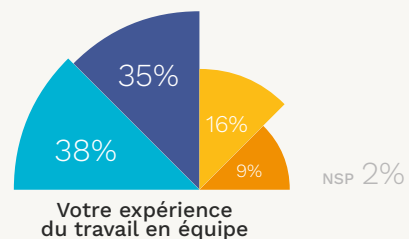
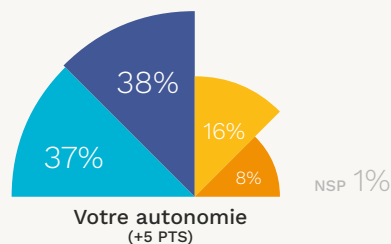
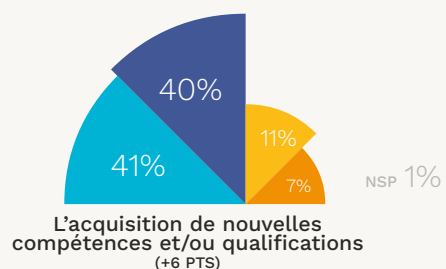
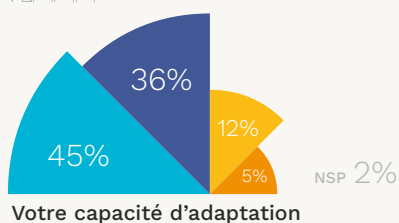
L'apport de l'intérim comme source de développement en termes de compétences et d'autonomie est davantage perçu par les intérimaires

QUESTION

D'une manière générale, l'intérim vous a-t-il apporté quelque chose en ce qui concerne... ?



RÉPONDANTS ► intérimaires



- Oui, tout à fait
- Oui, plutôt
- Non, pas vraiment
- Non, pas du tout



La cohorte d'intérimaires 2021 estime que l'intérim leur a apporté quelque chose en ce qui concerne :

81%
la capacité d'adaptation

81%
l'acquisition de nouvelles compétences

75%
l'autonomie

73%
l'expérience du travail en équipe

61%
le sens des responsabilités

Des perceptions qui progressent cette année sur les aspects renforçant l'autonomie (autonomie, compétences, responsabilités).

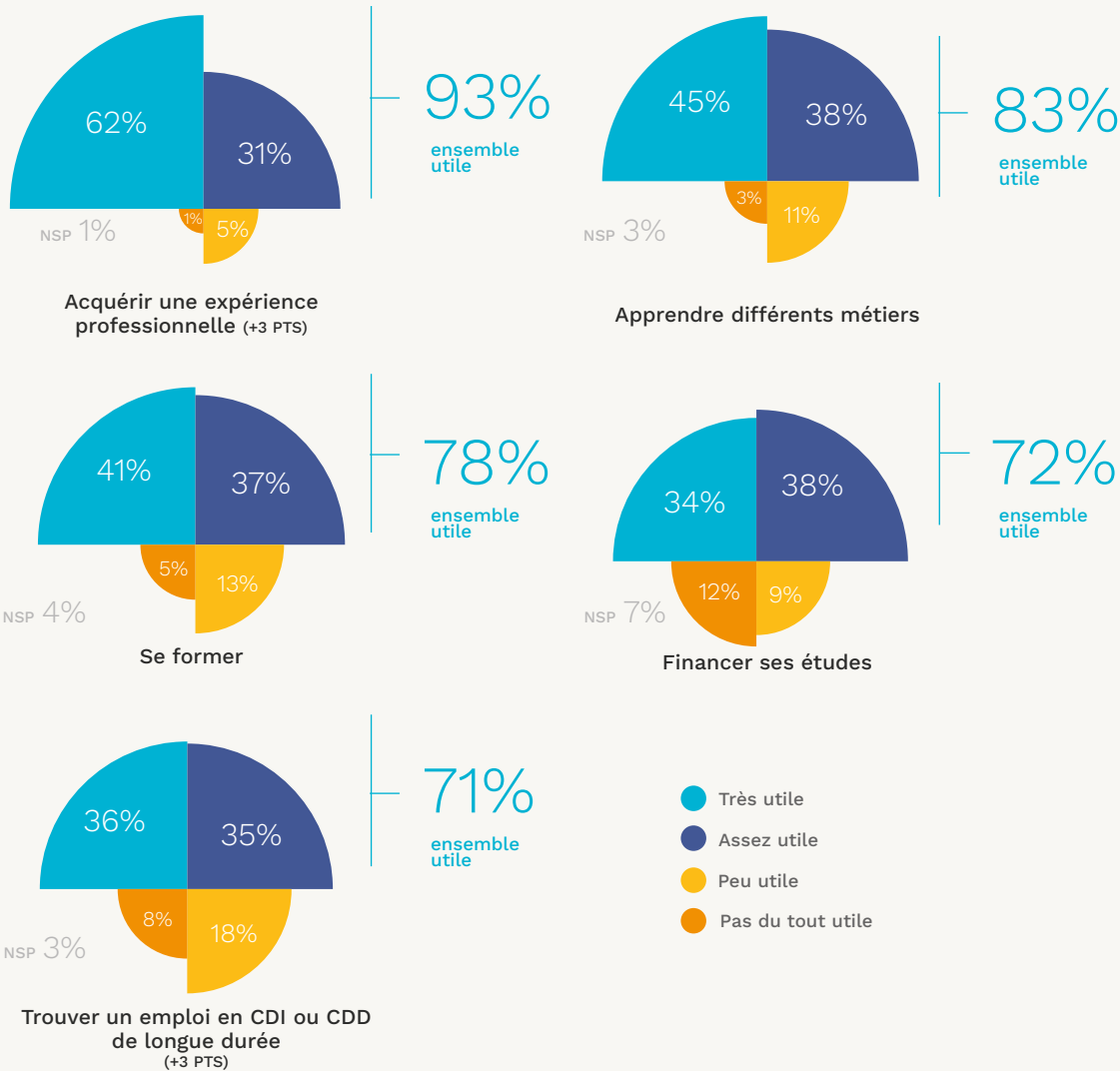
L'utilité de l'intérim reste très bien perçue sur l'ensemble des composantes du développement professionnel et progresse sur le volet « employabilité »

QUESTION

Selon vous un passage dans l'intérim est-il très utile, assez utile, peu utile ou pas du tout utile pour... ?



RÉPONDANTS ▶ intérimaires



93%

intérimaires en 2021 estiment que l'intérim leur a été utile pour acquérir une expérience professionnelle.

83% apprendre différents métiers

78% se former

72% financer ses études

71% trouver un emploi en CDI ou CDD de longue durée

Des **perceptions très positives**, avec de légères hausses sur l'acquisition d'expérience professionnelle ou la capacité à trouver un emploi de longue durée (+3 pts).



la qualité de la relation avec les agences d'emploi reste un critère de satisfaction fort, tout comme l'équilibre vie privée - vie professionnelle

QUESTION

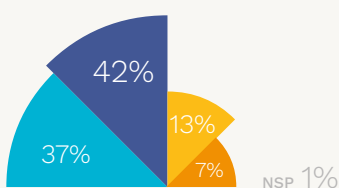
Par rapport à votre expérience du travail en intérim, êtes-vous très satisfait, plutôt satisfait, plutôt insatisfait, très insatisfait en ce qui concerne...



RÉPONDANTS ▶ intérimaires

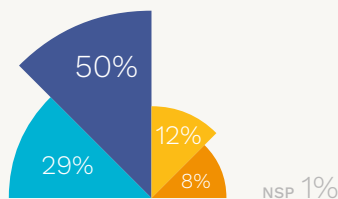
11%

79% ensemble satisfaction



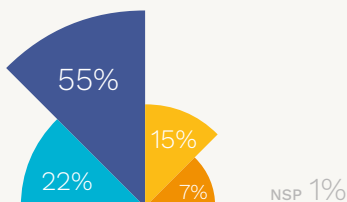
La qualité de la relation avec votre ou vos agence(s) d'emploi (-3 PTS)

79% ensemble satisfaction



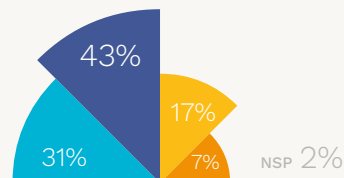
L'équilibre entre vie professionnelle et vie privée (+3 PTS)

77% ensemble satisfaction



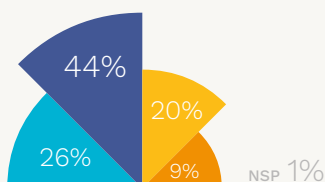
L'intérêt du travail

74% ensemble satisfaction



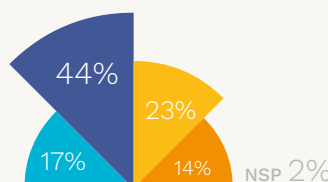
Les délais entre les missions (+5 PTS)

70% ensemble satisfaction



La rémunération

61% ensemble satisfaction



La reconnaissance professionnelle (+6 PTS)

● Très satisfait

● Plutôt satisfait

● Plutôt insatisfait

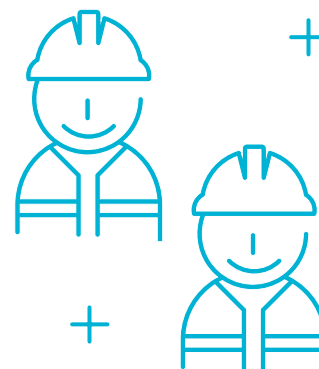
● Très insatisfait

79%

des intérimaires ayant effectué une mission d'intérim au cours de l'année écoulée ont exprimé leur **satisfaction vis-à-vis de la qualité de la relation avec leur(s) agence(s) d'emploi**, malgré une baisse (-3 pts).

Autant se montrent **satisfaits de l'équilibre vie privée - vie professionnelle** (79%, +3 pts).

Les scores de **satisfaction à l'égard des délais entre les missions** (74%, +5 pts) **et de la reconnaissance professionnelle** (61%, +6 pts) **progressent également**.



L'intérim de plus en plus perçu comme une bonne solution pour les années à venir

QUESTION

Pour vous, travailler en intérim est quelque chose... ?

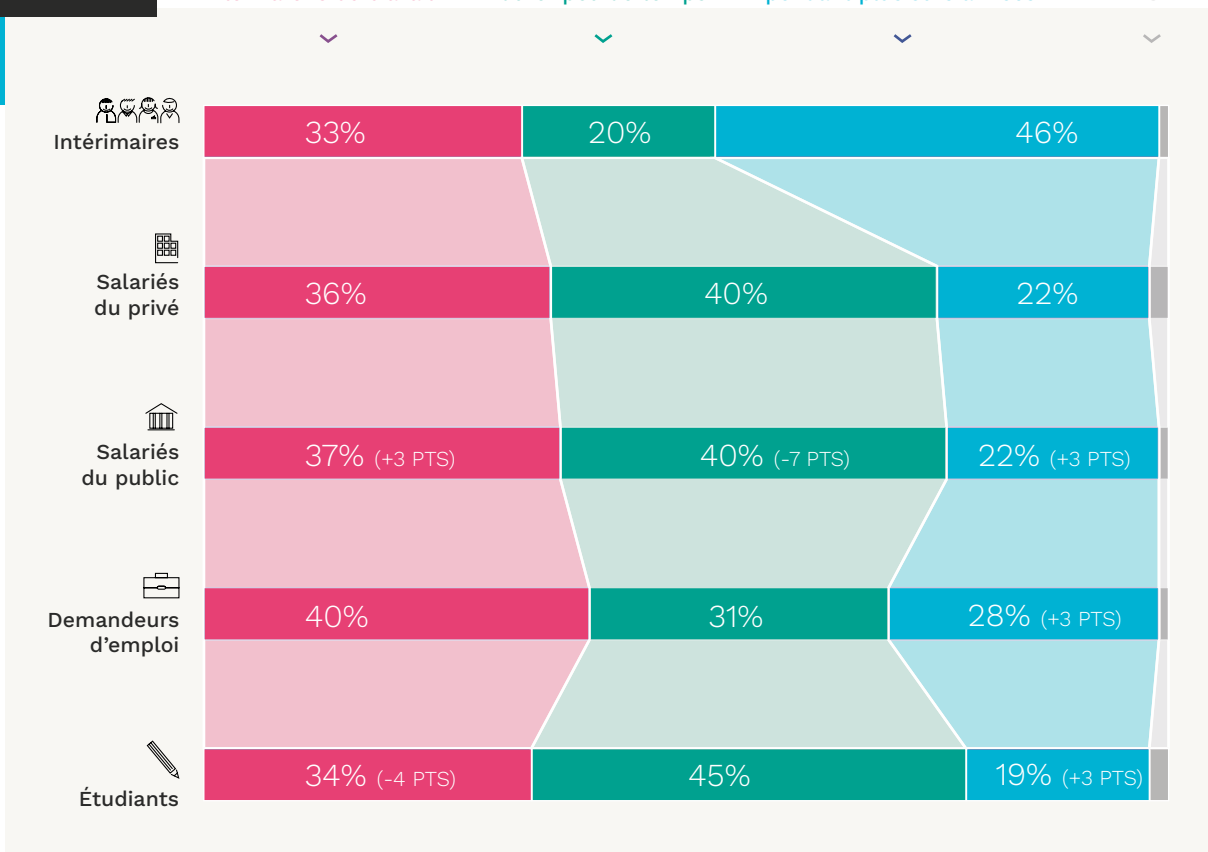
RÉPONDANTS ▶  intérimaires +  grand public

Qui est essentiellement une solution d'attente en cas de difficultés sur le marché du travail

Qui est utile pour démarrer sur le marché du travail mais qui doit durer peu de temps

Qui est utile et qui peut être une bonne solution pendant plusieurs années

NSP



Pour le grand public, l'intérim reste majoritairement perçu comme une solution utile de courte durée.

46%

des intérimaires voient davantage l'intérim comme une solution durable.

L'aspect durable est un point de vue que partage toutefois de plus en plus le grand public (+3 pts sauf Privé).

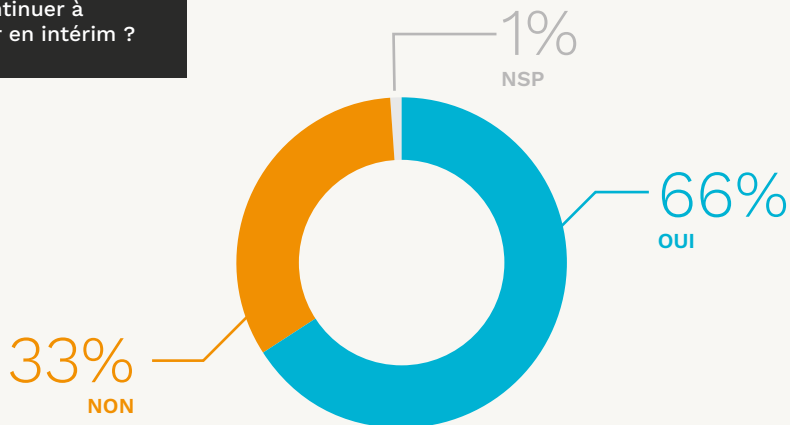
L'aspect transitoire de l'intérim en cas de difficultés sur le marché de l'emploi reste également bien ancrée pour un tiers des publics.

L'avenir dans l'intérim reste envisagé pour deux tiers des intérimaires

QUESTION

Dans l'avenir, pensez-vous continuer à travailler en intérim ?

RÉPONDANTS ▶  intérimaires



66%

des intérimaires de 2021 envisagent de **continuer à travailler** en intérim (stable).

QUESTION

Pendant combien de temps pensez-vous continuer à travailler en intérim ?



ÉCHANTILLON ▶



La projection dans le secteur est cependant de courte et moyenne durée : les intérimaires se voient moins qu'avant poursuivre plus de deux ans dans l'intérim (- 7 pts).

3. L'efficacité des agences d'emploi reste reconnue

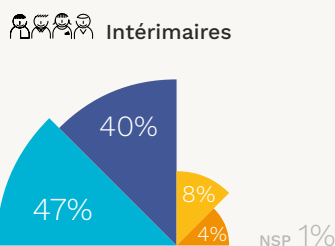
Si l'intérim reste très majoritairement recommandé aux proches en recherche d'emploi, son attractivité semble baisser

QUESTION

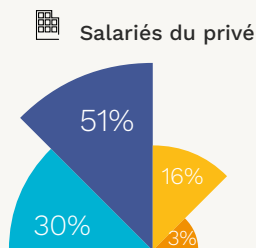
Conseilleriez-vous à un proche en situation de recherche d'emploi d'effectuer des missions d'intérim ?



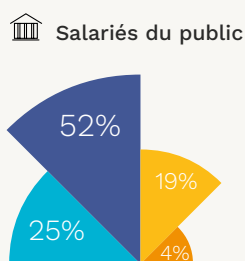
RÉPONDANTS ▶ intérimaires grand public



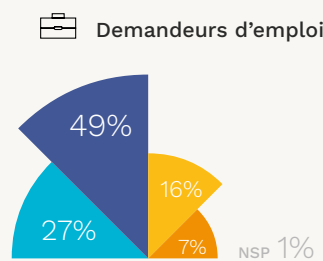
87% ensemble oui



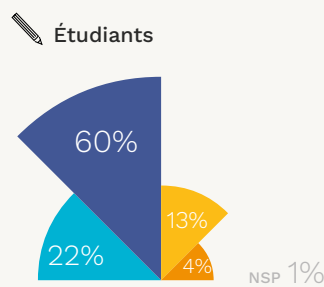
81% ensemble oui (-3 PTS)



77% ensemble oui (-9 PTS)



76% ensemble oui (-5 PTS)



82% ensemble oui

- Certainement
- Probablement
- Probablement pas
- Certainement pas



87%

des salariés intérimaires conseilleraient à un proche en situation de recherche d'emploi d'effectuer des missions d'intérim, dont 47% certainement.

Bien qu'un peu plus nuancé, le **niveau de recommandation est également particulièrement élevé** au sein du grand public (hors retraités), même s'il connaît des **baisses de 3 à 9 pts** chez les salariés et les demandeurs d'emploi.

L'ensemble du grand public se dit prêt à s'adresser aux agences d'emploi pour retrouver un emploi

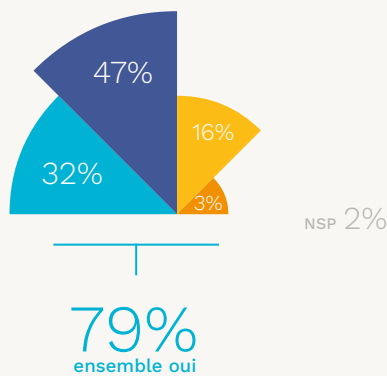
QUESTION

Si vous étiez en situation de recherche d'emploi, seriez-vous prêt à vous adresser à une agence d'emploi pour retrouver un emploi ?

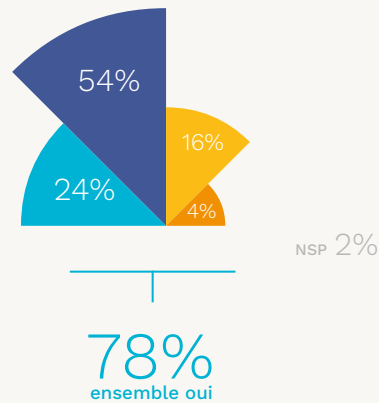


RÉPONDANTS ► grand public

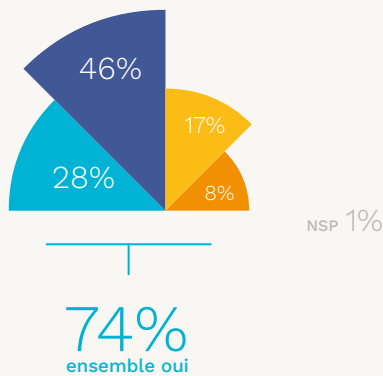
Salariés du privé



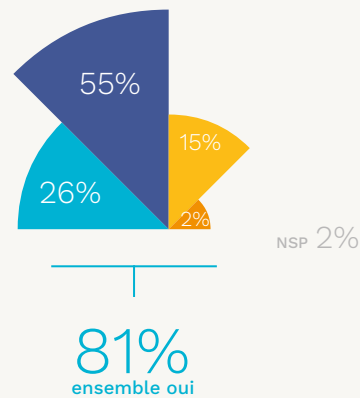
Salariés du public



Demandeurs d'emploi



Étudiants



● Oui, certainement ● Oui, probablement ● Non, probablement pas ● Non, certainement pas



Le grand public (hors retraités) s'accorde toujours dans la perception des agences d'emploi : quelle que soit la cible interrogée, **plus de 7 interviewés sur 10 déclarent être prêts à s'adresser aux agences d'emploi pour retrouver (ou trouver) un emploi.**

Des **niveaux de déclaration globalement stables** entre les différentes vagues d'interrogation.

Le grand public reconnaît également l'efficacité des agences d'emploi pour trouver un CDD ou un CDI aux demandeurs d'emploi

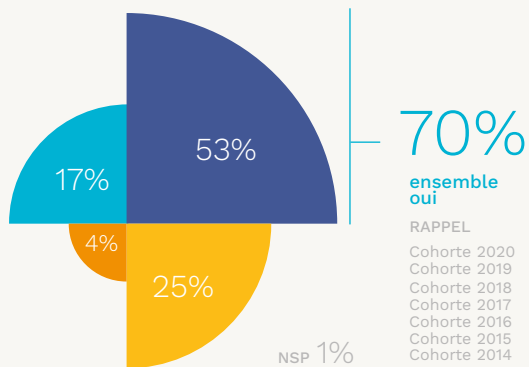
QUESTION

Selon vous, les agences d'emploi sont-elles efficaces pour trouver un emploi en CDD ou CDI aux demandeurs d'emploi ?

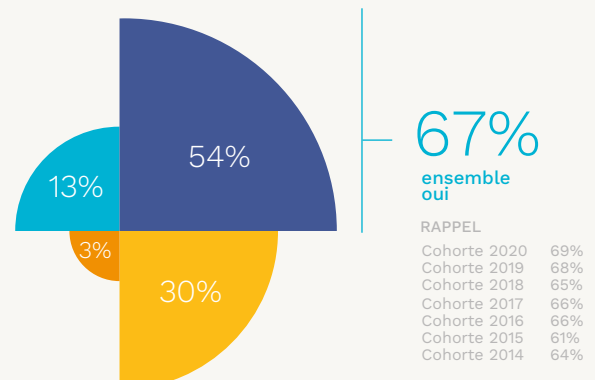


RÉPONDANTS ► grand public

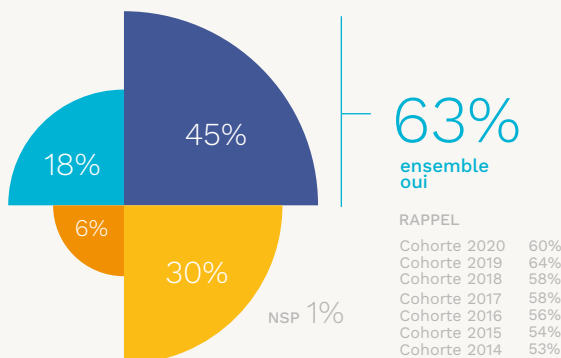
Salariés du privé



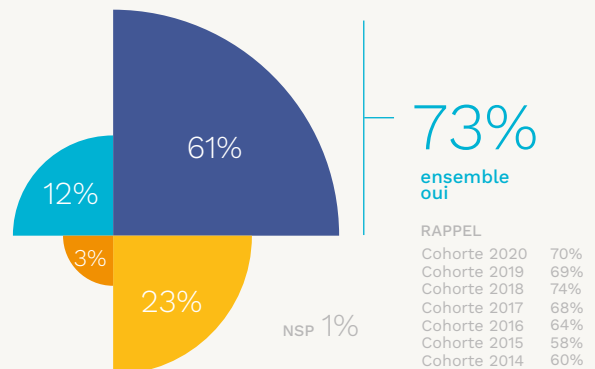
Salariés du public



Demandeurs d'emploi



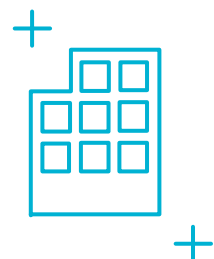
Étudiants



● Oui, tout à fait ● Oui, plutôt ● Non, pas vraiment ● Non, pas du tout

La majorité du grand public (hors retraités) estime que les agences d'emploi sont efficaces pour trouver un CDD ou un CDI aux demandeurs d'emploi.

La baisse (-4 pts) constatée chez les demandeurs d'emploi l'année dernière est corrigée (+3 pts). La perception des étudiants s'améliore (+3 pts).

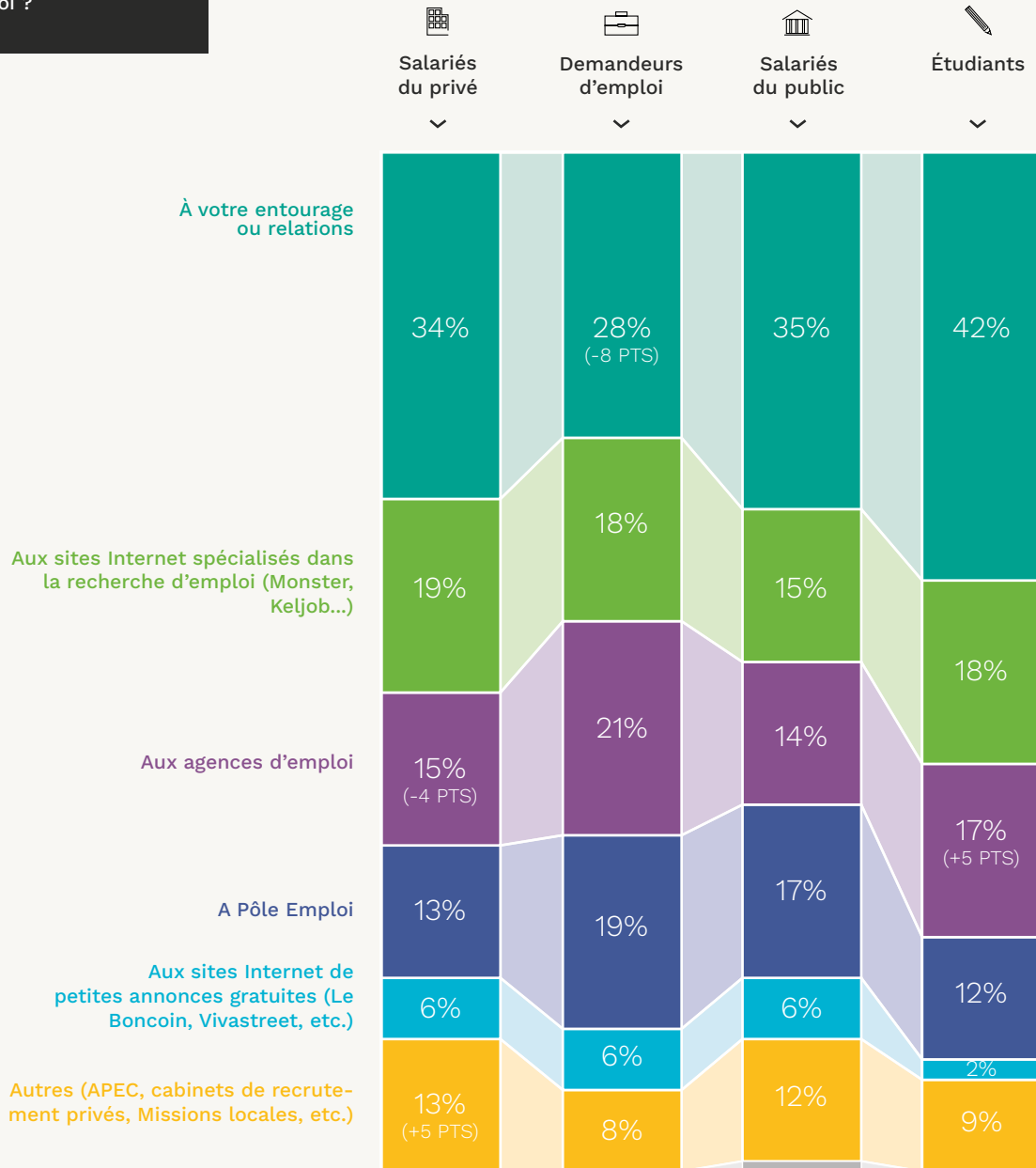


Les agences d'emploi restent assez bien placées parmi les acteurs identifiés dans une démarche de recherche d'emploi

QUESTION

À qui feriez-vous le plus confiance pour (re)trouver un emploi ?

RÉPONDANTS ► grand public



L'entourage ou les relations sont les principaux acteurs de confiance pour les différentes cibles, même s'ils perdent du terrain chez les demandeurs d'emploi.

Les agences d'emploi restent bien placées parmi les acteurs de la recherche d'emploi, avec les sites spécialisés, légèrement devant Pôle emploi, mais légèrement en retrait. La confiance aux agences d'emploi baisse chez les salariés du privé (-4 pts) et augmente chez les étudiants (+5 pts).

Les agences d'emploi demeurent le deuxième acteur le plus contacté dans le cadre de la recherche d'emploi par les demandeurs d'emploi

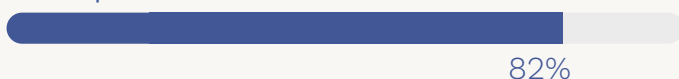
QUESTION

Dans le cadre de votre recherche d'emploi, quel(s) acteur(s) de l'emploi avez-vous contacté ?

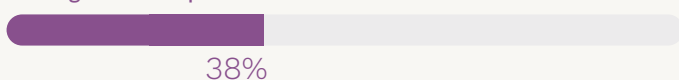


RÉPONDANTS ►  demandeurs d'emploi

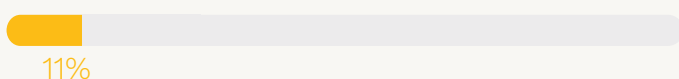
Pôle Emploi



Une agence d'emploi



Une mission locale



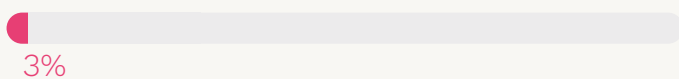
Un cabinet de recrutement



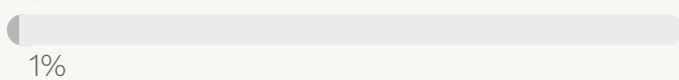
L'APEC



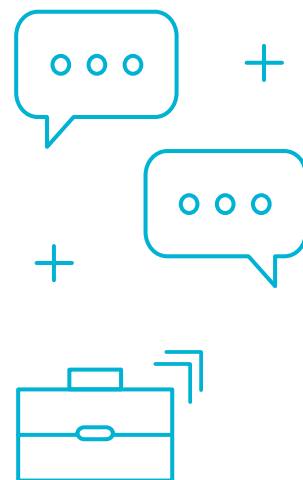
Une Chambre des métiers



NSP



Plusieurs réponses possibles
Total supérieur à 100%



Plus d'un tiers des demandeurs d'emploi a contacté une agence d'emploi lors de sa recherche (38%), derrière Pôle emploi (82%).

Cette pratique se stabilise après une année de baisse côté agences.



4. La notoriété du CDI Intérimaire reste stable

Une connaissance stable du CDI Intérimaire qui gagne en intensité

QUESTION

Avez-vous déjà entendu parler du CDI intérimaire ?



RÉPONDANTS ► intérimaires

Oui, et vous savez précisément de quoi il s'agit

Oui, vous en avez entendu parler ne serait-ce que de nom

Non, vous n'en avez jamais entendu parler

56%

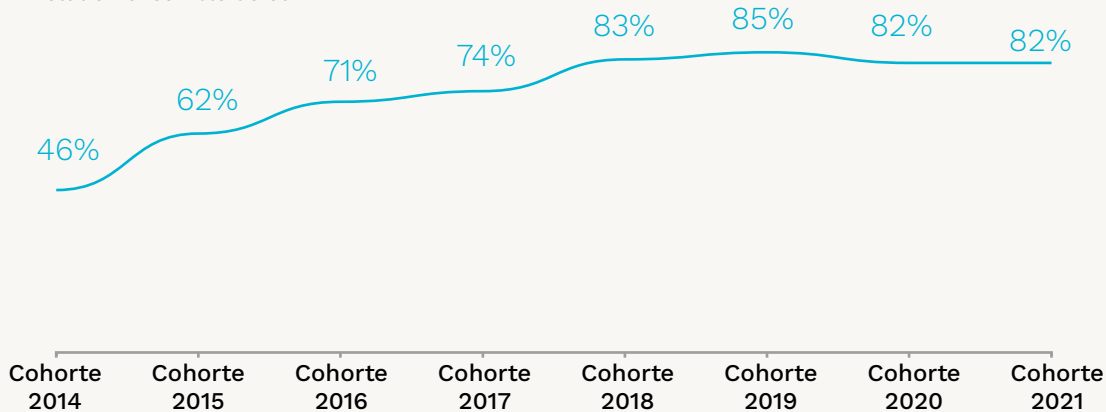
26%

17%

82%

ensemble oui

Évolution ensemble de oui



NB : Question posée à tous les intérimaires ayant effectué une mission au cours de l'année écoulée, et pas seulement à ceux à qui le CDI-I a été proposé.



Le CDI intérimaire semble atteindre un plafond en termes de connaissance ; elle se situe autour des 82%.

En revanche, la **connaissance précise du CDI-I continue de progresser avec 56% d'intérimaires** voyant précisément de quoi il s'agit contre 53% l'année dernière.



5. Une acceptabilité qui progresse à nouveau

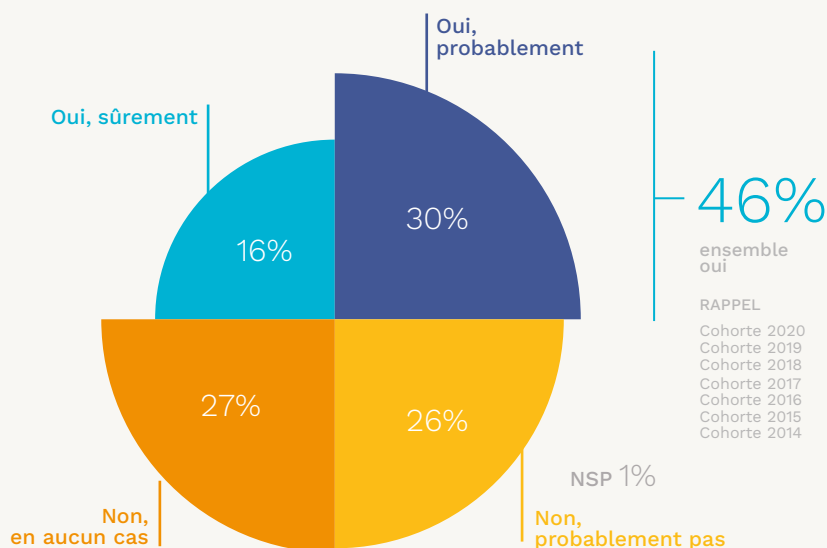
Les intérimaires connaissant le CDI-I se montrent de nouveau plus nombreux à accepter ce type de contrat si une agence d'emploi leur en proposait un

QUESTION

Vous-même, accepteriez-vous ce type de contrat (CDI intérimaire) si une agence d'emploi vous le proposait ?



RÉPONDANTS ► intérimaires



Les éléments présents sont complétés par une étude approfondie sur le CDI Intérimaire. À noter que les indicateurs présentés ici ont vocation à suivre dans la durée les évolutions de la connaissance et du positionnement des intérimaires vis-à-vis du dispositif. Pendant les premières années, alors que le dispositif monte en charge, il est normal de recenser des variations importantes d'une année sur l'autre, qui se stabiliseront avec le temps.



Près de la moitié des intérimaires accepteraient un CDI Intérimaire si cela leur était proposé (46%).

Cette proportion d'intérimaires retrouve son niveau de 2019, après une baisse de 9 points enregistrée en 2020.



Les raisons d'accepter le CDI Intérimaire portent avant tout sur son caractère « sécurisant » : stabilité de l'emploi, pérennité financière

QUESTION

Pour quelles raisons accepteriez-vous un CDI intérimaire ?



RÉPONDANTS ►  intérimaires

- 1 Maintien de l'activité professionnelle (stabilité de l'emploi, sécurité de l'emploi)
- 2 Facilité d'avoir un emploi pérenne (emploi garanti, assuré...)
- 3 Une indemnisation à la hauteur du travail effectué (bonne rémunération, sécurité financière...)
- 4 Possibilité de bénéficier des avantages d'un CDI classique (prêt dans les banques, congé payé, crédit...)
- 5 Possibilité de décrocher un CDI à la fin de la mission

QUESTION

Pour quelles raisons refuseriez-vous un CDI intérimaire ?



RÉPONDANTS ►  intérimaires

- 1 Manque de liberté
- 2 Absence de choix des missions
- 3 Instabilité financière / Faible rémunération
- 4 Je ne souhaite pas avoir un CDI-I / L'intérim ne m'intéresse pas
- 5 Contraintes liées à la mobilité (des missions à plus de 50km,...)

NB : Question posée à tous les intérimaires ayant effectué une mission au cours de l'année écoulée, et pas seulement à ceux à qui le CDI-I a été proposé.

UNE ÉTUDE COMPLÈTE SUR LE CDI INTÉRIMAIRE EST DISPONIBLE SUR LE SITE DE L'OBSERVATOIRE



WWW.OBSERVATOIRE-INTERIM-RECRUTEMENT.FR

Contact

contact@observatoire-interim-recrutement.fr

Tel : 01 55 07 85 61

Fax : 01 55 07 85 86

www.observatoire-interim-recrutement.fr



Regards croisés sur l'intérim

Parcours et stratégies
d'emploi

2

JUILLET 2022



Sommaire

Partie 1

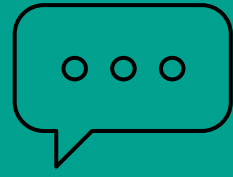
LES CONDITIONS D'ENTRÉE EN INTÉRIM 7

1. La situation à l'entrée en intérim8

2. Qu'attendent-ils de l'intérim ?14

Partie 2

LES PARCOURS PROFESSIONNELS SUR UN AN17



**EN MARS 2022, 1 500 INTÉRIMAIRES
ONT ÉTÉ INTERROGÉS.**

500
nouveaux entrants
intérimaires en
mars 2021
(première inscription en
intérim entre 2020 et 2021
et en mission d'intérim
en mars 2021)



1 500
intérimaires
en mars 2021
(première inscription en
intérim avant 2020 ou entre
2020 et 2021, donc quelle que
soit l'ancienneté)



**INTERROGÉS
PAR TÉLÉPHONE
PAR BVA**

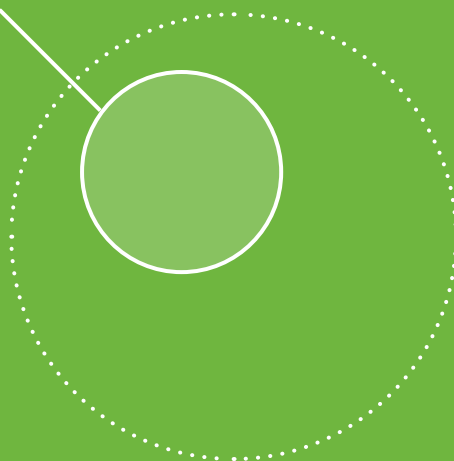
Partie 1

LES CONDITIONS D'ENTRÉE EN INTÉRIM

Dans cette partie, les nouveaux entrants relatent leurs parcours professionnels avant l'expérience de l'intérim.

ÉCHANTILLON INTERROGÉ

500
nouveaux entrants
intérimaires
en mars 2021
(première inscription en
intérim entre 2020 et 2021
et en mission d'intérim en
mars 2021)



1. La situation à l'entrée en intérim

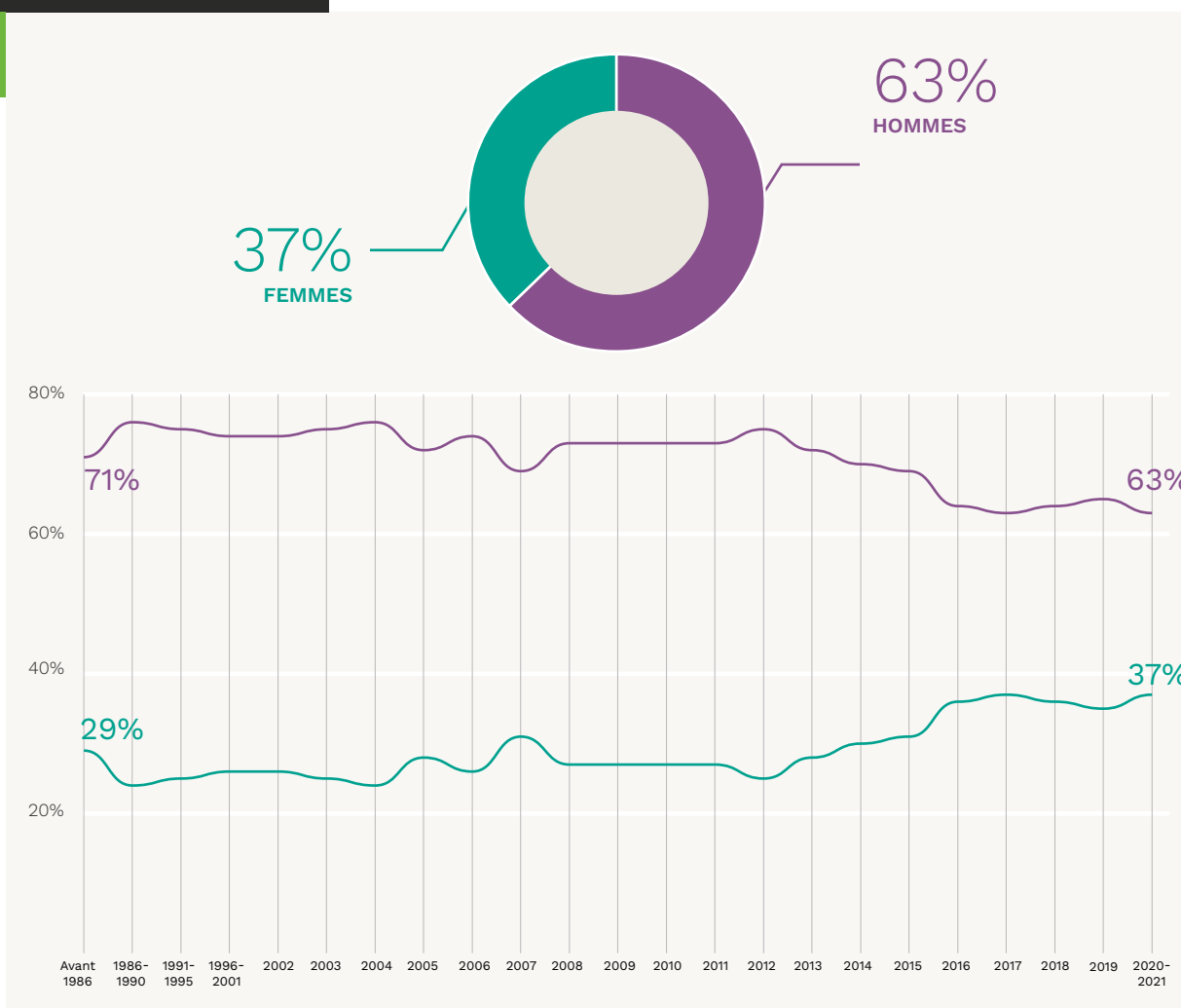
Une population qui reste majoritairement masculine

Répartition hommes/femmes des personnes entrées en intérim en 2020/2021

POPULATION ►

● nouveaux entrants

entrée en intérim : 2020/2021
en mission d'intérim : mars 2021
interrogés : mars 2022



63%

des nouveaux entrants en intérim sont des **hommes**.

La légère féminisation du secteur observée dès la cohorte de 2016 semble se stabiliser et peine à atteindre le cap des 40%.



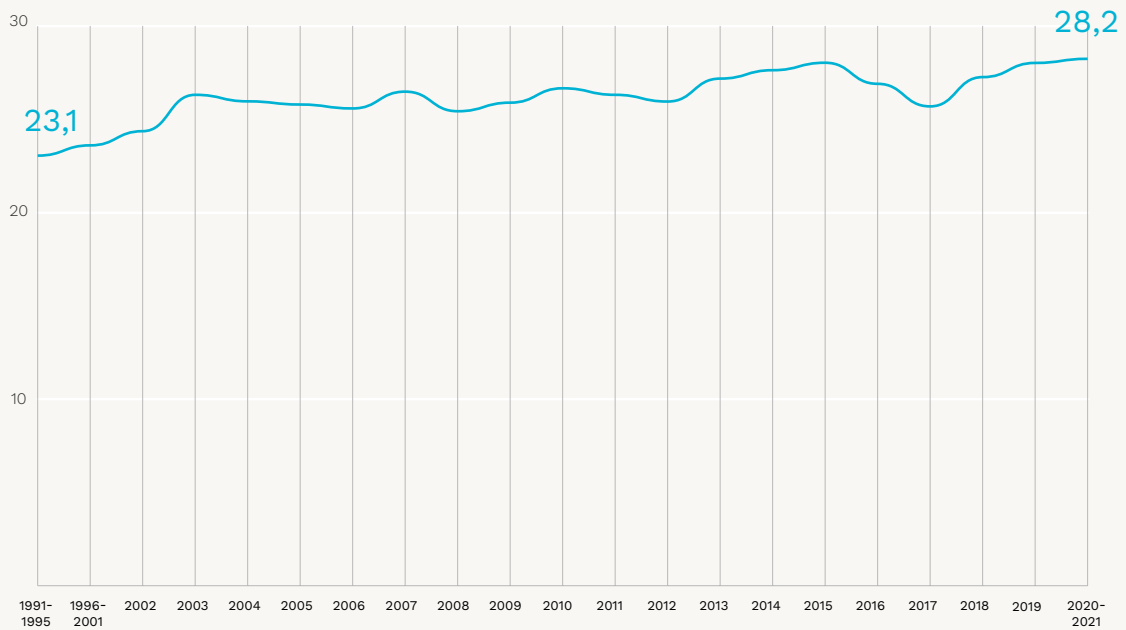
Une première inscription en agence d'emploi qui survient plus tard dans la vie des individus

Âge de la première inscription dans une agence d'emploi

POPULATION ▶

● nouveaux entrants

entrée en intérim : 2020/2021
en mission d'intérim : mars 2021
interrogés : mars 2022



Les nouveaux entrants 2020/2021 ont en moyenne **plus de 28 ans** lors de leur inscription en agence d'emploi.

L'âge moyen d'entrée en intérim **atteint son niveau le plus élevé** avec la cohorte de nouveaux entrants 2020-2021.

L'âge moyen d'entrée en intérim est passé d'environ 23 ans à un peu plus de 28 ans entre les années 1991/1995 et aujourd'hui.

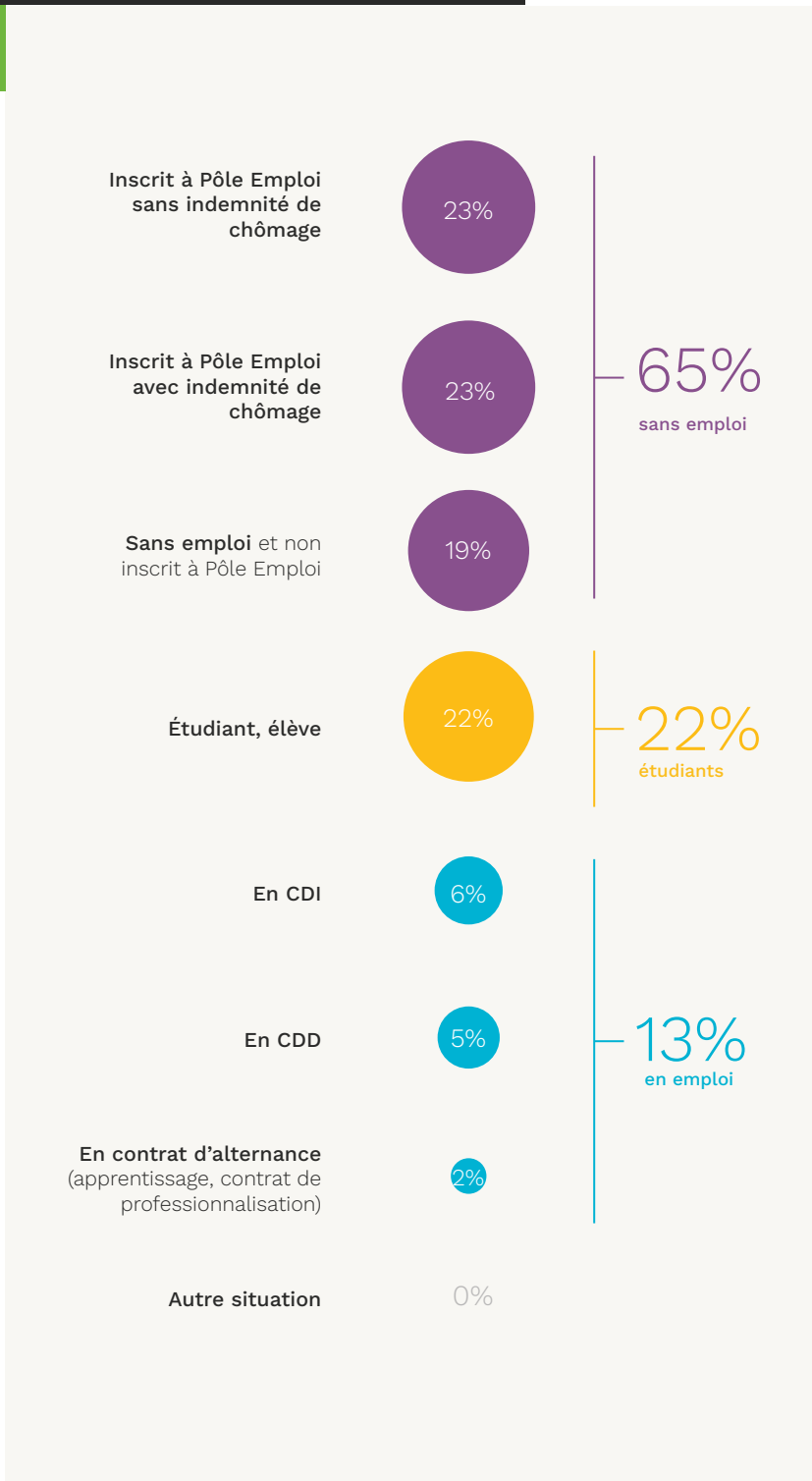
Au moment de leur inscription, deux tiers des personnes entrées en intérim en 2020/2021 étaient sans emploi

QUESTION

Quelle était votre situation professionnelle principale au moment de votre inscription en agence d'emploi ?

POPULATION ▶

● nouveaux entrants
 entrée en intérim : 2020/2021
 en mission d'intérim : mars 2021
 interrogés : mars 2022



65%

des nouveaux entrants en 2020/2021 étaient **sans emploi** au moment de leur inscription en agence d'emploi : 46% inscrits à Pôle emploi (avec ou sans indemnité) et 19% non inscrits

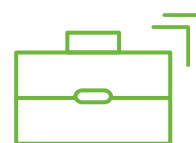
22%

(+7 points)
étaient étudiants.

13%

(-4 points)
étaient en emploi que ce soit en CDI, CDD ou en alternance.

Ces personnes ont ainsi pu connaître diverses situations professionnelles avant leur 1^{re} inscription.



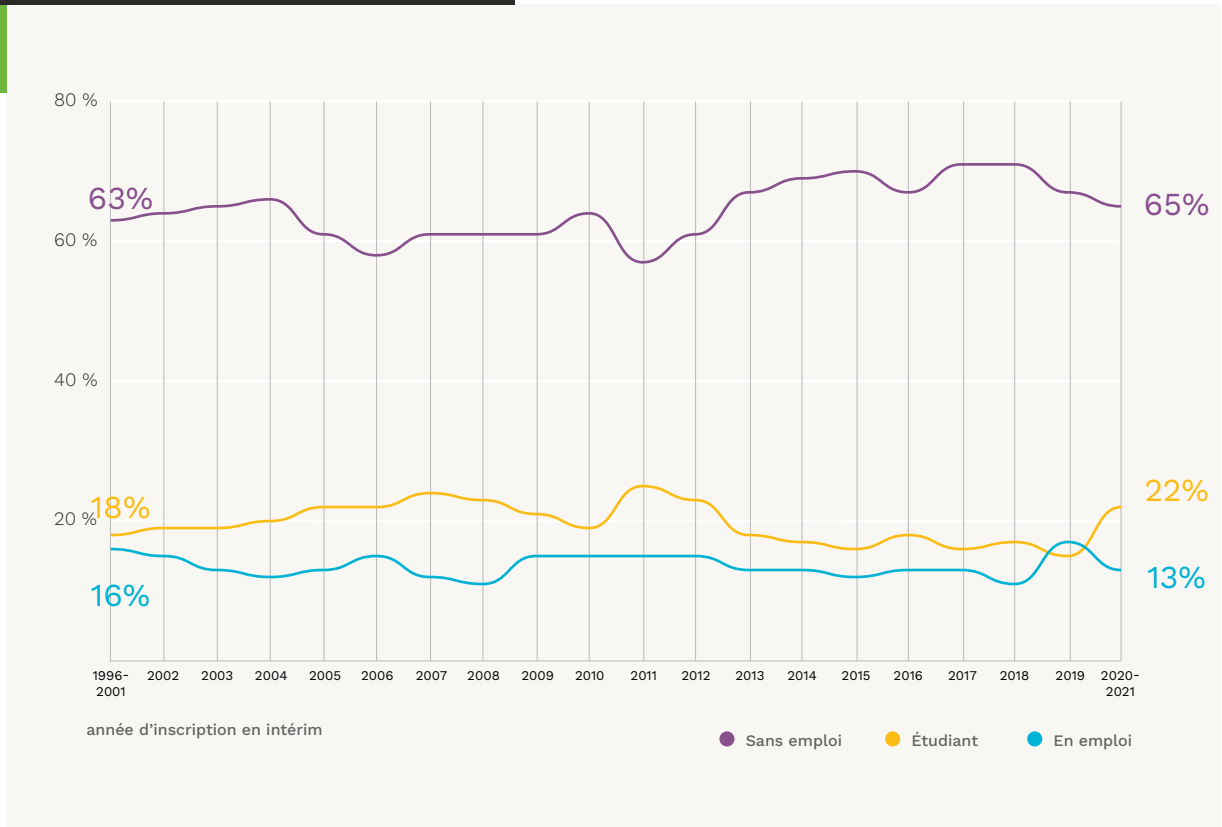
Une proportion des personnes sans emploi en légère baisse cette année, au profit d'une hausse de la part des étudiants

Situation professionnelle au moment de la 1^{re} inscription en agence d'emploi selon la date d'inscription

POPULATION ►

● nouveaux entrants

entrée en intérim : 2020/2021
en mission d'intérim : mars 2021
interrogés : mars 2022



Quelle que soit la période étudiée **les nouveaux entrants en intérim sont majoritairement sans emploi** au moment de leur 1^{re} inscription.

Leur proportion varie sensiblement selon le **contexte économique et social de la période étudiée.**

Ainsi, dans un climat de fortes demandes en recrutement, on observe à nouveau une légère baisse de la part des nouveaux inscrits sortant d'une période sans emploi ainsi qu'une hausse de ceux tout juste sortis de leur parcours scolaire / universitaire.

La majorité des personnes entrées en intérim en 2020/2021 avait déjà fait l'expérience du CDI ou du CDD avant l'entrée en intérim

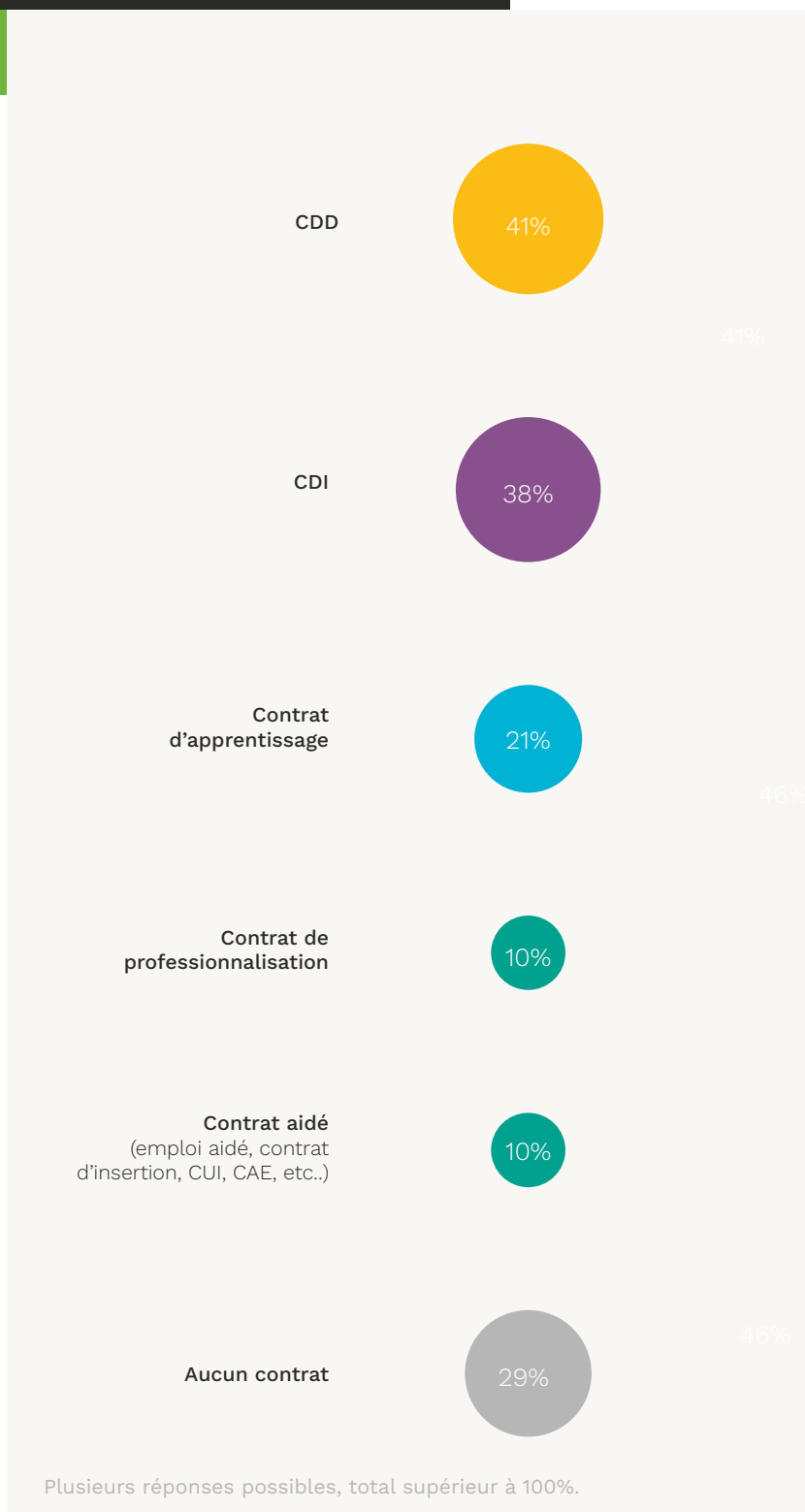
QUESTION

Avant votre entrée en intérim, aviez-vous déjà été employé dans une entreprise en... ?

POPULATION ▶

nouveaux entrants

entrée en intérim : 2020/2021
en mission d'intérim : mars 2021
interrogés : mars 2022



62%



des nouveaux entrants en 2020/2021 ont connu **au moins une expérience de CDI ou CDD** avant leur entrée en intérim.

41%

déclarent avoir connu une expérience en CDD

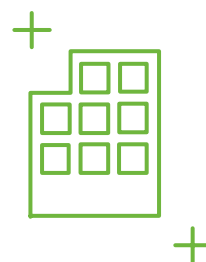
et

38%

ont été en CDI avant leur inscription en agence d'emploi.

29%

n'avait donc connu **aucune autre forme d'emploi** auparavant.

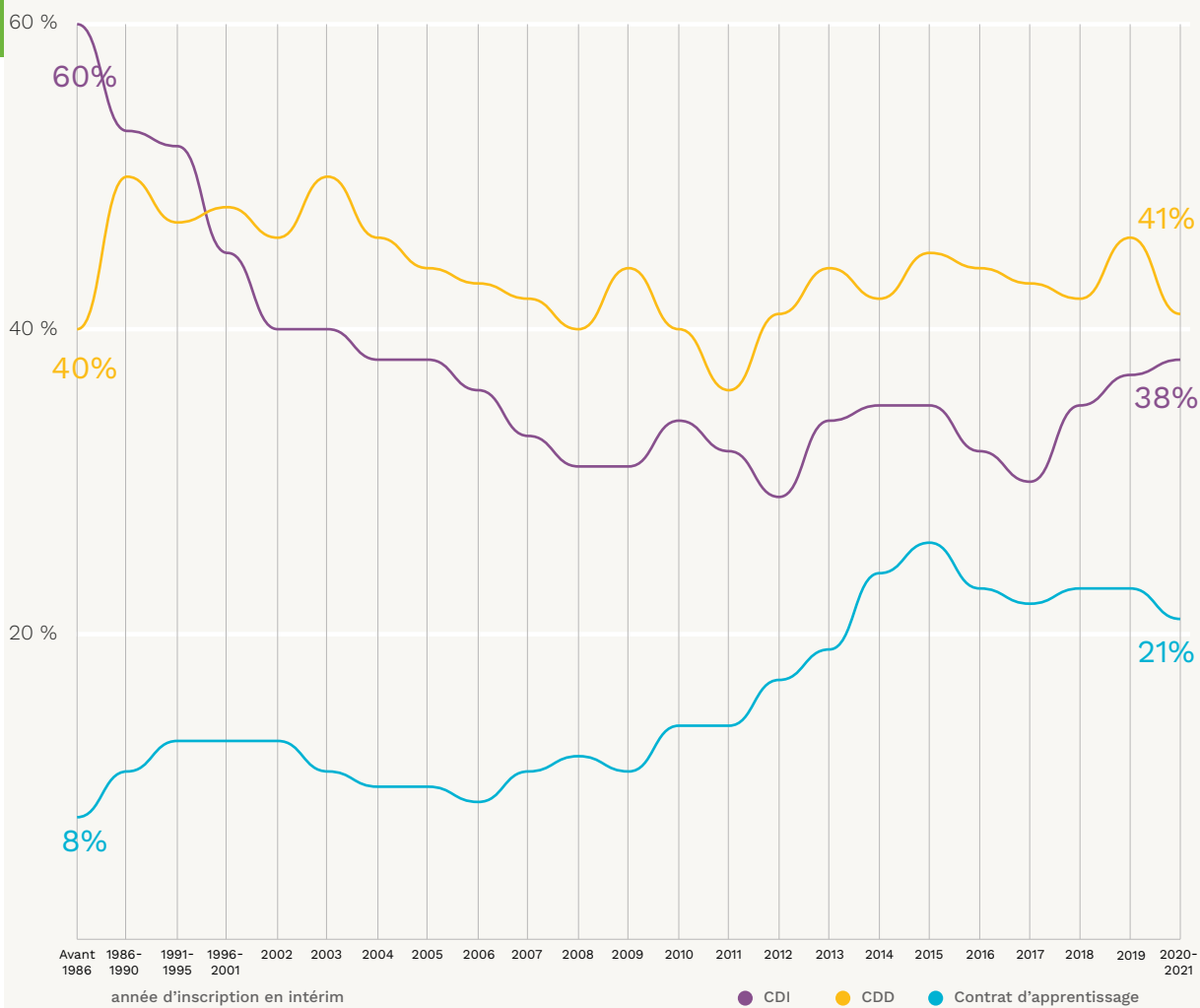


L'expérience du CDD et du CDI des individus avant leur entrée en intérim connaît une légère baisse

Évolution de l'expérience d'autres contrats selon la date d'entrée

POPULATION ▶

● nouveaux entrants
entrée en intérim : 2020/2021
en mission d'intérim : mars 2021
interrogés : mars 2022



Dans l'ensemble, **les expériences en CDI avant l'inscription en intérim** ont enregistré une baisse significative au cours de 25 dernières années (-19 pts).

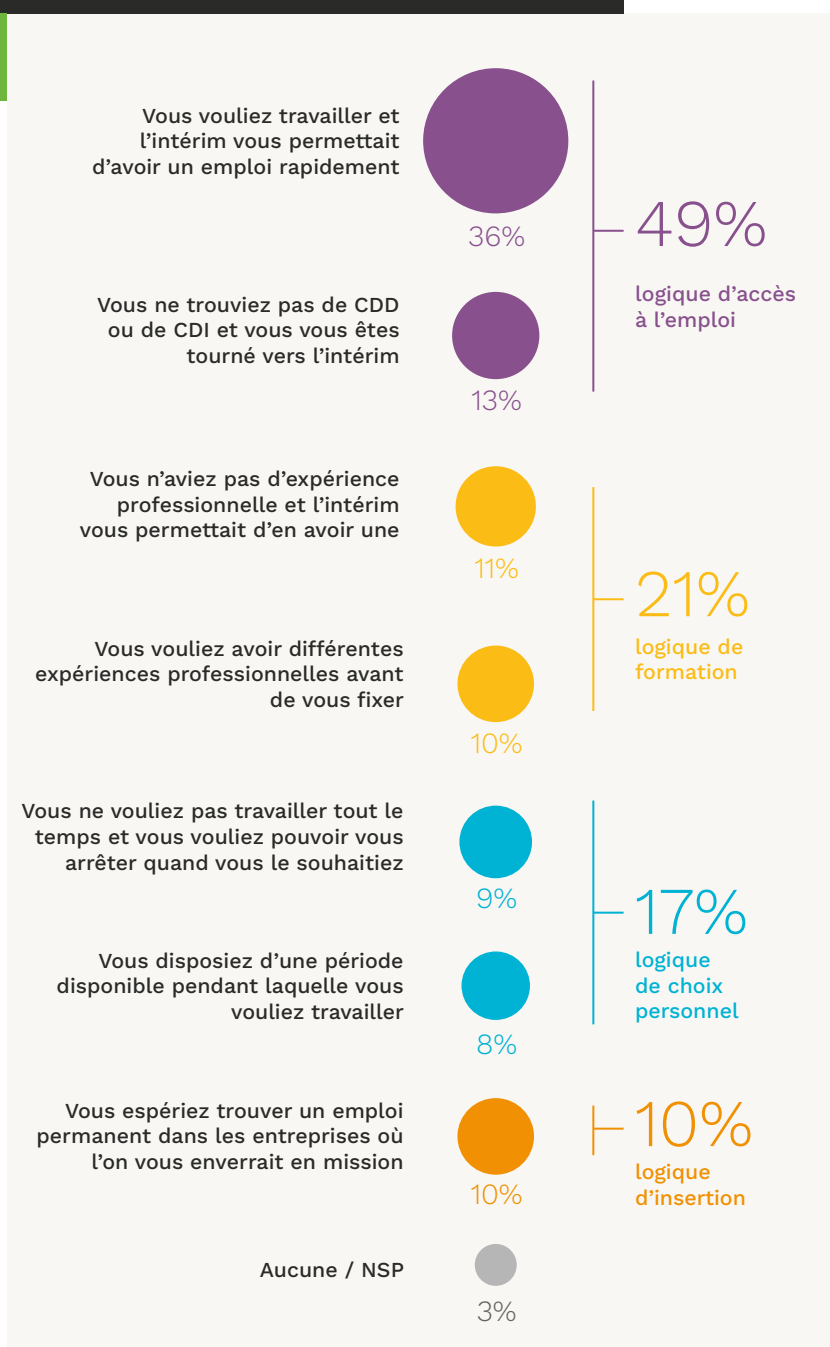
La part des nouveaux entrants ayant eu des contrats à durée déterminée baisse en comparaison avec la cohorte 2019 (- 3 pts).

2. Qu'attendent-ils de l'intérim ?

Le besoin de travailler rapidement demeure la principale raison du recours à l'intérim

QUESTION

Plus précisément, quelle est la raison principale qui vous a amené à travailler en intérim ?



POPULATION ▶

● nouveaux entrants
entrée en intérim : 2020/2021
en mission d'intérim : mars 2021
interrogés : mars 2022



Pour la moitié des nouveaux entrants (**49%**, stable), le recours à l'intérim s'inscrit dans une **logique d'accès à l'emploi** : avoir un emploi rapidement, et à défaut d'obtenir un CDI / CDD pour certains.

Pour un cinquième (**21%**, -5 pts) il s'agit d'une **bonne opportunité de formation** : avoir différentes expériences professionnelles et/ou acquérir une 1ère expérience professionnelle.

Pour **17%** cela correspondait davantage à une **logique de choix personnel** et pour **10%** à une **logique d'insertion**.

Des logiques d'entrée en intérim globalement stables au cours du temps

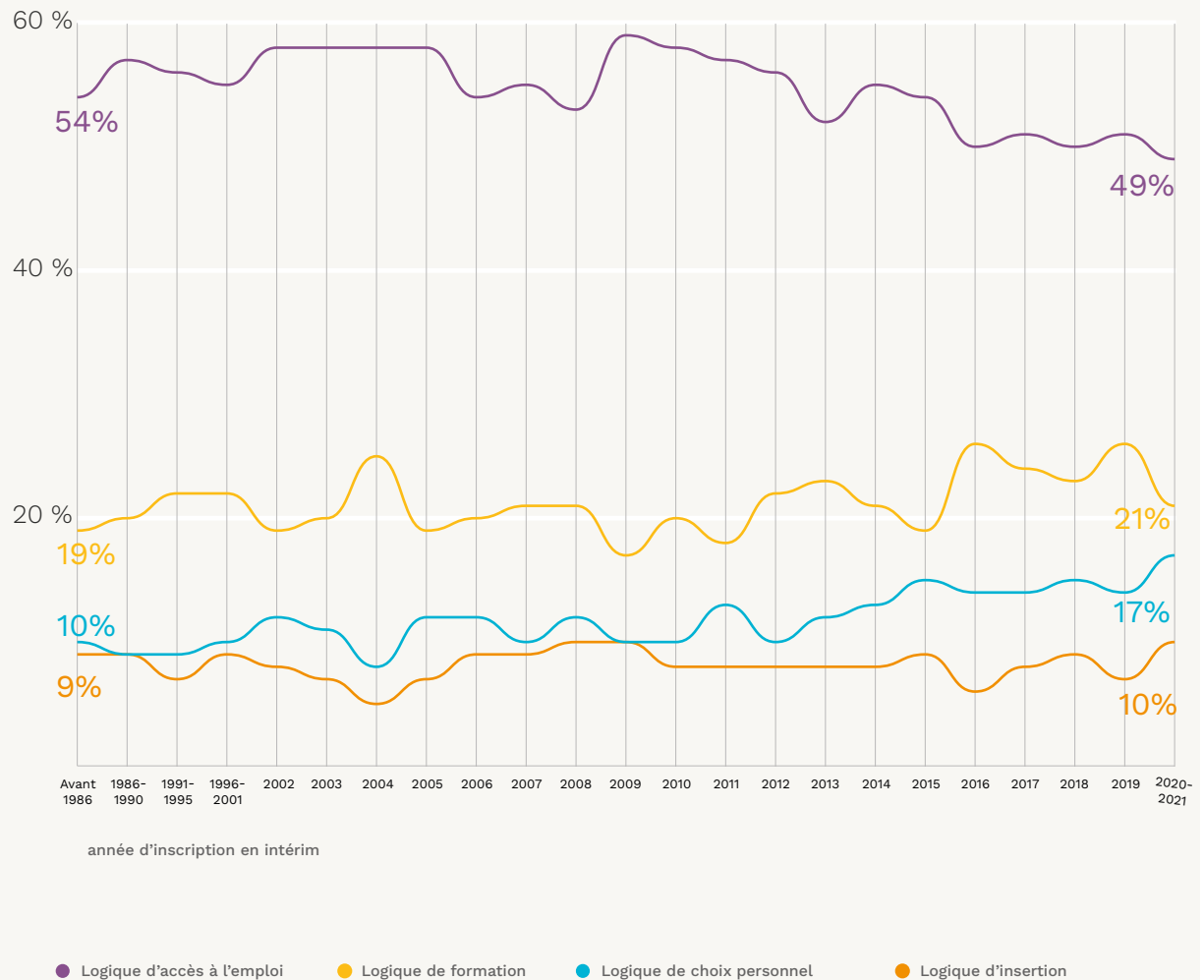
QUESTION

Plus précisément, quelle est la raison principale qui vous a amené à travailler en intérim ?

POPULATION ▶

● nouveaux entrants

entrée en intérim : 2020/2021
en mission d'intérim : mars 2021
interrogés : mars 2021



La rapidité d'obtention d'un emploi et le besoin de se constituer une ou des expériences sont les raisons les plus fréquentes à l'origine de l'entrée en intérim. L'intérim constitue une opportunité et une alternative parmi d'autres dans les parcours professionnels.

Malgré certaines variations, cette représentation s'inscrit comme une tendance de fond quelle que soit la cohorte de nouveaux entrants observée.

Partie 2

LES PARCOURS PROFESSIONNELS SUR UN AN

Dans cette partie, les expériences professionnelles des nouveaux entrants et des intérimaires avec plus d'ancienneté sont comparées.

ÉCHANTILLON INTERROGÉ

500
nouveaux entrants
intérimaires
en mars 2021
(première inscription en intérim
entre 2020 et 2021 et en mission
d'intérim en mars 2021)



1 500
intérimaires en
mars 2021
(première inscription en
intérim avant 2020 ou entre
2020 et 2021 donc quelle que
soit l'ancienneté)



TEMPORALITÉ DE L'ENQUÊTE

**MARS
2021**

toutes les personnes
interrogées étaient en
intérim

**MARS
2022**

moment de
l'enquête

analyse comparative des
expériences professionnelles

Trois nouveaux entrants sur dix ont connu des périodes sans mission au cours de l'année tandis qu'ils souhaitaient travailler : une proportion en baisse

QUESTION

Au cours des douze derniers mois, y a-t-il eu des périodes pendant lesquelles vous vouliez travailler en intérim et on ne vous proposait pas de mission ?

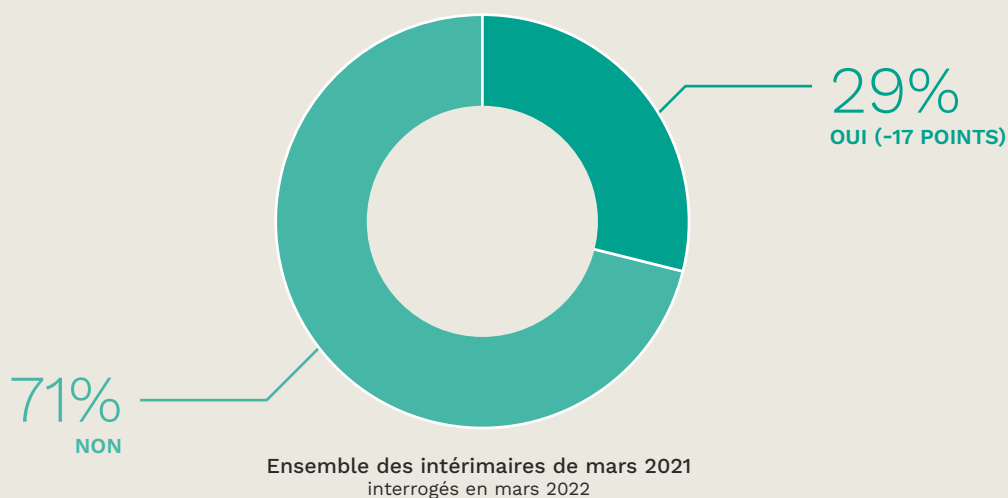
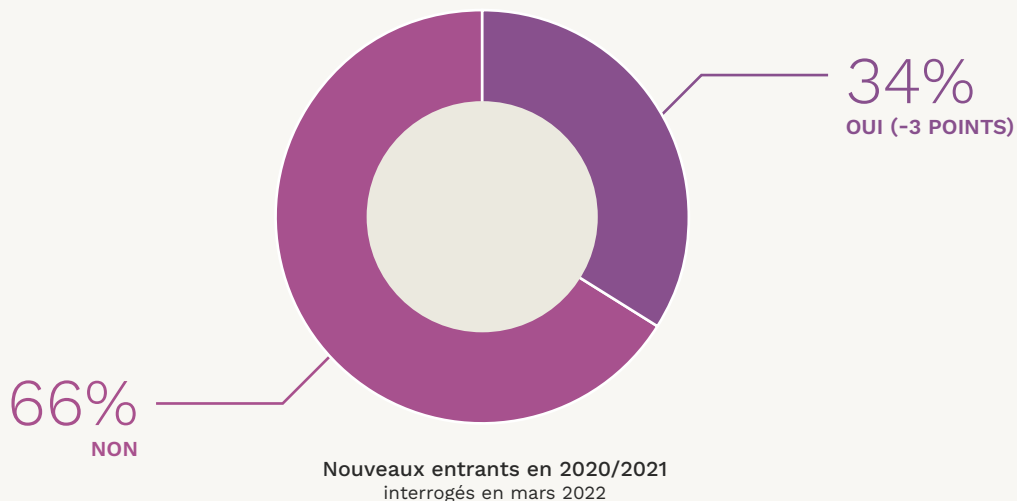
POPULATION ▶

● nouveaux entrants

entrée en intérim : 2020/2021
en mission d'intérim : mars 2021
interrogés : mars 2022

● intérimaires de mars 2021

entrée en intérim : entre 1990 et 2020
en mission d'intérim : mars 2021
interrogés : mars 2022



34%

des nouveaux entrants ont eu des périodes sans mission entre mars 2021 et mars 2022 alors qu'ils souhaitaient travailler.

Point positif : la part de nouveaux entrants en « déficit de mission » baisse (-3 pts).

Elle baisse également sur l'ensemble des intérimaires en mission en mars 2021, et ce de manière plus significative encore (-17 pts).

En parallèle, les refus de missions progressent également

QUESTION

Toujours au cours des douze derniers mois, vous est-il arrivé de refuser des missions d'intérim ?



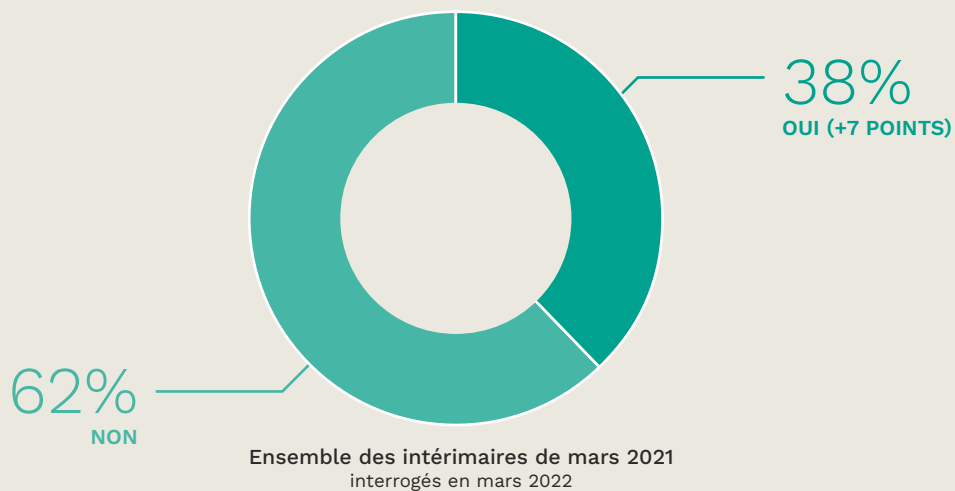
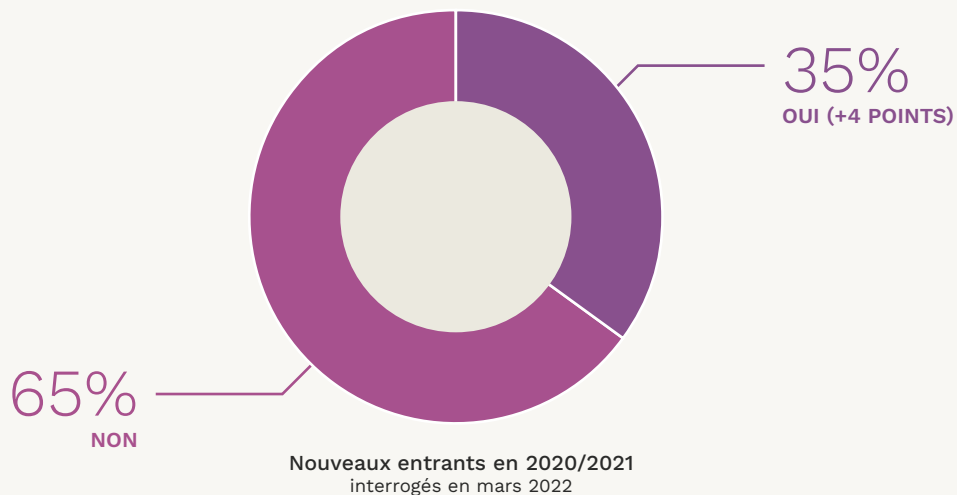
POPULATION ▶

● nouveaux entrants

entrée en intérim : 2020/2021
en mission d'intérim : mars 2021
interrogés : mars 2022

● intérimaires de mars 2021

entrée en intérim : entre 1990 et 2020
en mission d'intérim : mars 2021
interrogés : mars 2022



35%

des nouveaux entrants de 2020/2021 déclarent avoir refusé au moins une mission dans l'année, contre 31% pour les primo-entrants de 2019.

Ce taux de refus progresse sur l'ensemble des intérimaires (+7pts), et pas uniquement chez les nouveaux entrants.

Dans ce contexte de fortes demandes de main d'œuvre, les intérimaires semblent se montrer plus sélectifs qu'auparavant.

Des raisons de refus de missions particulièrement liées à la fois au lieu de travail et aux caractéristiques des missions proposées

QUESTION

Parmi les raisons suivantes, laquelle ou lesquelles expliquent que vous ayez refusé une ou plusieurs missions d'intérim ?

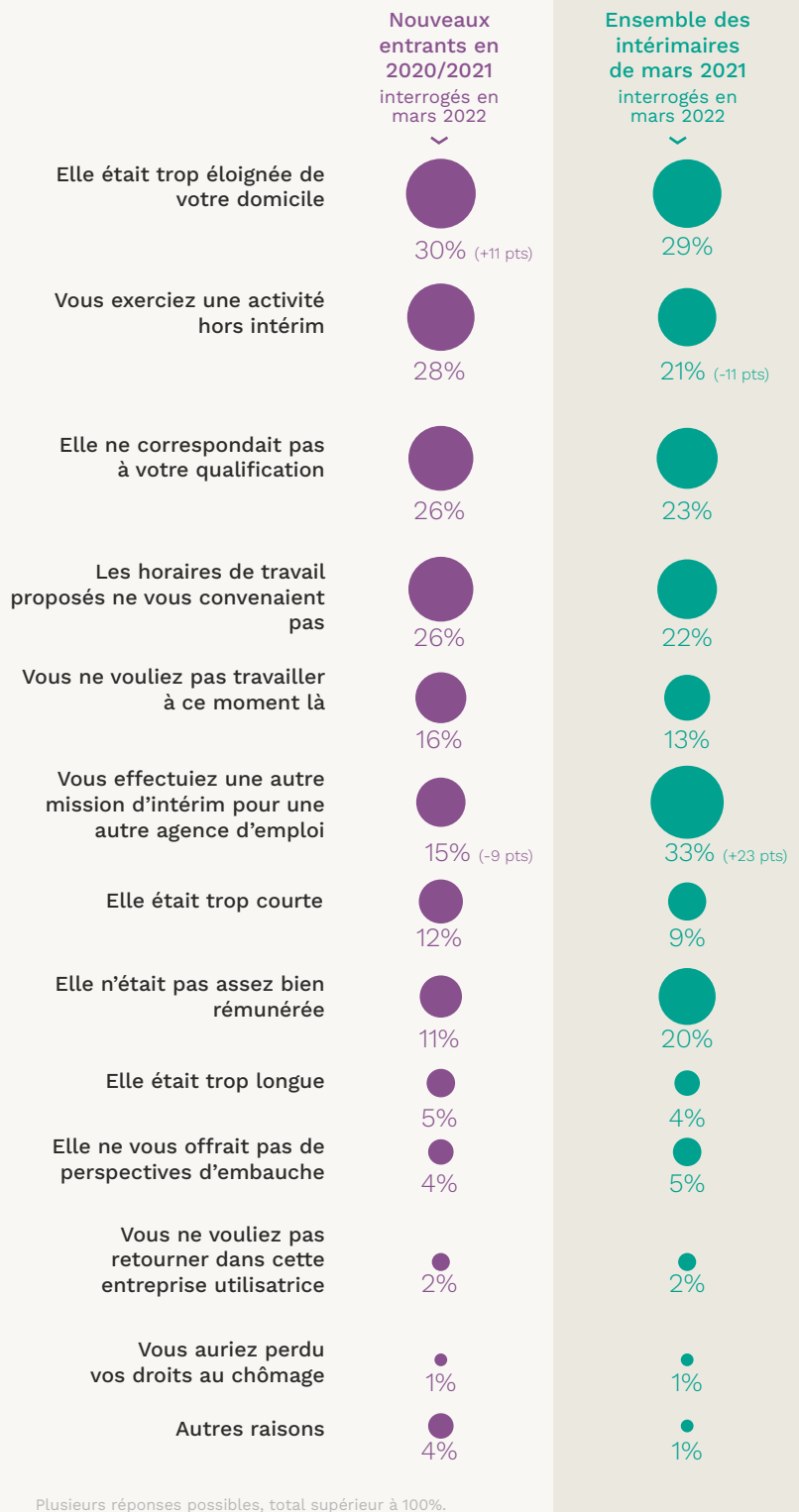
POPULATION ▶

 nouveaux entrants

entrée en intérim : 2020/2021
en mission d'intérim : mars 2021
interrogés : mars 2022

 intermédiaires de mars 2021

entrée en intérim : entre 1990 et 2020
en mission d'intérim : mars 2021
interrogés : mars 2022



Le refus de missions des nouveaux entrants s'explique principalement par les **caractéristiques des missions proposées** : adéquation à la qualification (26%), horaires de travail (26%)...

Mais également : éloignement du domicile en forte hausse (30% +11pts)

A l'inverse, la part de nouveaux entrants expliquant leur refus par le fait qu'ils étaient déjà en mission diminue (15%, -9 pts).

La part des refus pour cause d'activité hors intérim reste stable (28%).

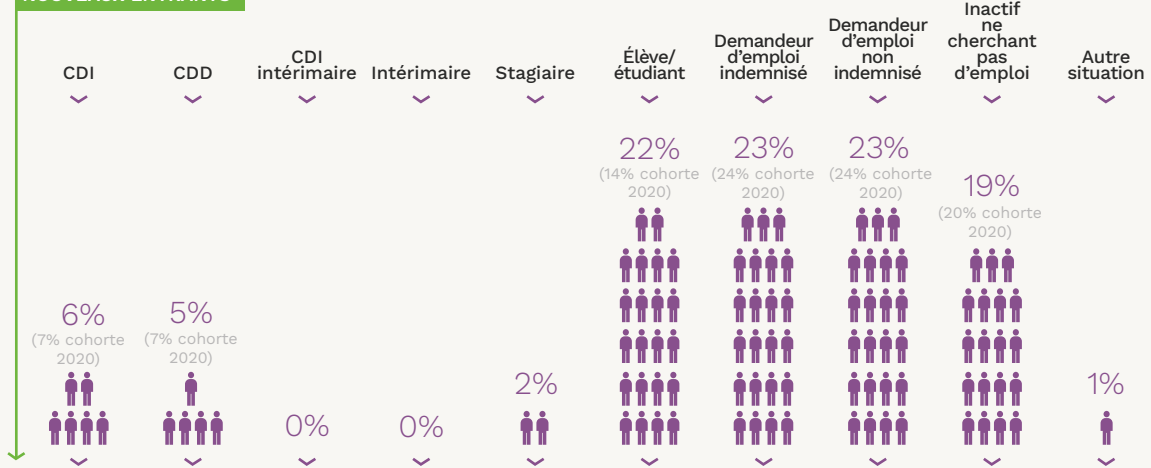
Sur 100 nouveaux entrants en 2020/2021, 33 étaient en CDI ou en CDD au cours du mois de mars 2022

Les trajectoires professionnelles des nouveaux entrants en 2020/2021

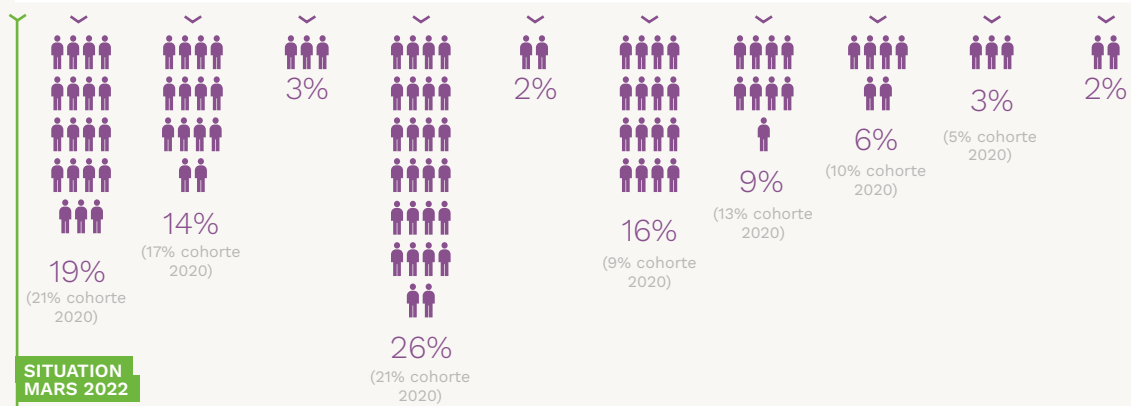
POPULATION ►
 ● nouveaux entrants
 entrée en intérim : 2020/2021
 en mission d'intérim : mars 2021
 interrogés : mars 2022



SITUATION À L'ENTRÉE EN INTÉRIM DES NOUVEAUX ENTRANTS



MARS 2021 Tous intérimaires



SITUATION MARS 2022



33% (38% en 2019)

des nouveaux entrants sont en CDI ou en CDD 1 à 2 ans après leur passage en intérim. 19% en CDI (21% pour la vague précédente) 14% en CDD (17% pour la vague précédente).

26%

sont toujours intérimaires.

15%

La proportion des demandeurs d'emploi passe de 46% à l'entrée en intérim à 15%, 1 à 2 ans après le passage en intérim.

La part des demandeurs d'emploi est plus importante pour les nouveaux entrants que pour la cohorte de mars 2021

QUESTION

Quelle est votre situation professionnelle actuellement (mars 2022) ?

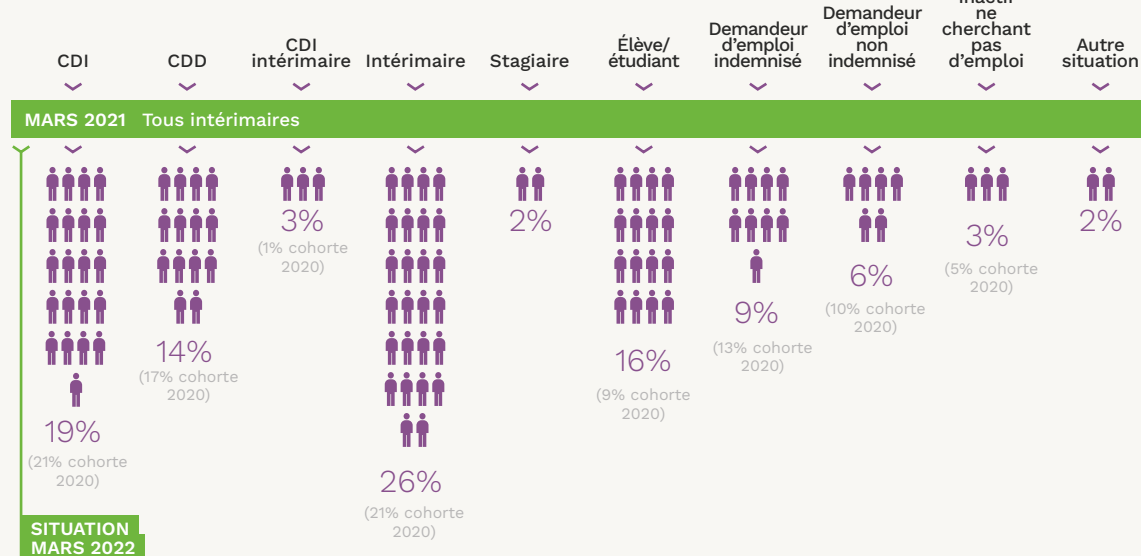
POPULATION ▶

nouveaux entrants
entrée en intérim : 2019/2020
entrée en intérim : 2020/2021
en mission d'intérim : mars 2021

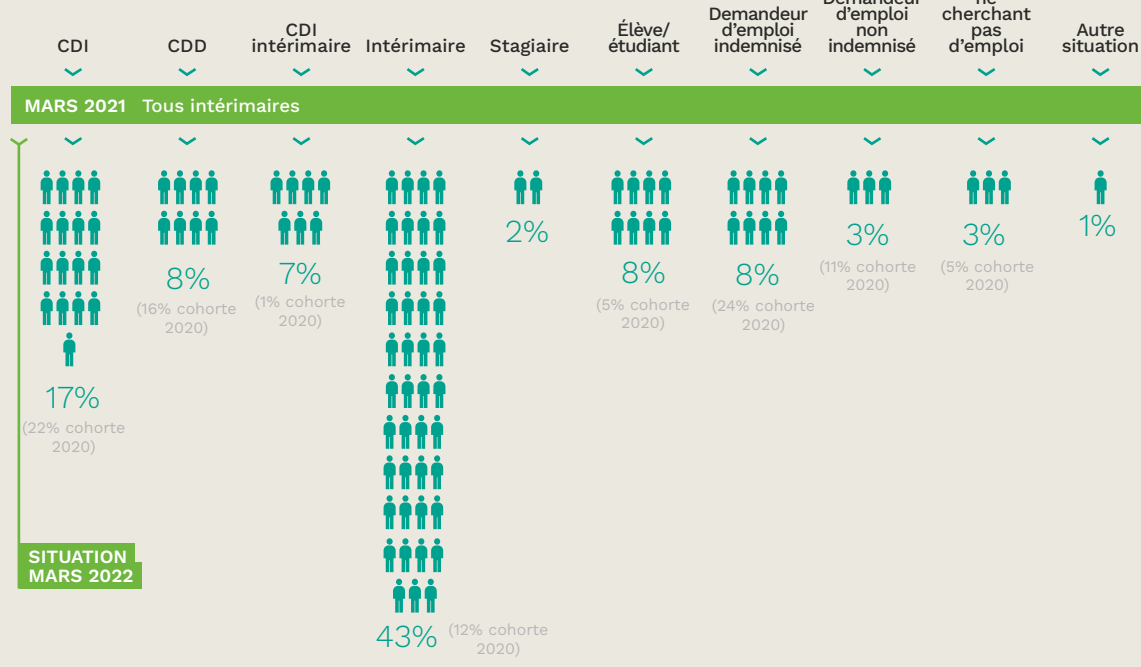
interimaire de mars 2021
entrée en intérim : entre 1990 et 2020
en mission d'intérim : mars 2021
interrogés : mars 2022



nouveaux entrants en 2020/2021



intérimaires en mission en mars 2021



En mars 2022, les situations professionnelles des nouveaux entrants et de la cohorte de mars 2021 se distinguent quelque peu.

Si les nouveaux entrants et les intérimaires de mars 2021 accèdent au CDI dans des proportions comparables...

...on observe chez les nouveaux entrants davantage de CDD mais également plus de demandeurs d'emploi. Ils sont par ailleurs proportionnellement plus nombreux à sortir de l'intérim et à rester dans le circuit des études.

Les propositions d'autres formes de contrat offertes par les entreprises utilisatrices sont davantage refusées

QUESTION

Dans le cadre de vos différentes missions, au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé qu'une entreprise utilisatrice vous propose une autre forme de contrat ?

POPULATION ▶

nouveaux entrants
entrée en intérim : 2020/2021
en mission d'intérim : mars 2021
interrogés : mars 2022

interimaires de mars 2021
entrée en intérim : entre 1990 et 2020
en mission d'intérim : mars 2021
interrogés : mars 2022

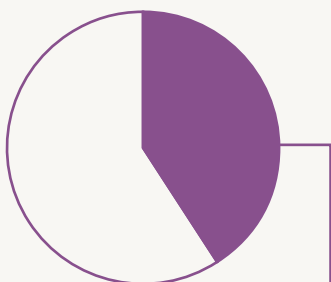


Nouveaux entrants
en 2020/2021

41%

(+5 points)

des intérimaires se sont vu proposer une autre forme de contrat par les entreprises utilisatrices



41%

(+4 points)

n'ont pas accepté cette proposition d'une autre forme de contrat

Intérimaires
de mars 2021

42%

(+6 points)

des intérimaires se sont vu proposer une autre forme de contrat par les entreprises utilisatrices



52%

(+9 points)

n'ont pas accepté cette proposition d'une autre forme de contrat

41%

des nouveaux entrants (+5 points) se sont vus proposer une autre forme de contrat par les entreprises utilisatrices :

25%

un CDI

18%

un CDD

8%

un autre contrat (hors intérim).

41% (+4pts) ont refusé cette proposition.

Cette hausse de proposition mais aussi de refus se retrouve également auprès de la cohorte d'intérimaires de mars 2021.



Une augmentation des propositions émises par les agences d'emploi en matière de CDI chez les intérimaires... mais pas chez les nouveaux entrants

QUESTION

Toujours au cours des 12 derniers mois, est-il arrivé qu'une agence d'emploi vous propose...

POPULATION

● nouveaux entrants
entrée en intérim : 2020/2021
en mission d'intérim : mars 2021
interrogés : mars 2022

● intérimaires de mars 2021
entrée en intérim : entre 1990 et 2020
en mission d'intérim : mars 2021
interrogés : mars 2022



24%

des nouveaux entrants se sont vus proposer une autre forme de contrat par les agences d'emploi :

12%
un CDI

11%
un CDD

9%
un CDI

La part des nouveaux entrants s'étant vu proposer un CDI baisse de 6 points par rapport aux nouveaux entrants de 2019...

... Alors même qu'elle progresse de 13 points sur l'ensemble des intérimaires en poste en mars 2021 (qu'ils soient nouveaux ou pas dans l'intérim).

Les sorties de l'intérim sont davantage le fait d'un choix que d'un manque de missions

QUESTION

Vous n'êtes plus intérimaire. Est-ce parce que...?

POPULATION ▶

nouveaux entrants

entrée en intérim : 2020/2021
en mission d'intérim : mars 2021
interrogés : mars 2022

intérimaires de mars 2021

entrée en intérim : entre 1990 et 2020
en mission d'intérim : mars 2021
interrogés : mars 2022



Nouveaux entrants en 2020/2021



Vous avez un autre projet personnel

53%
(+15PTS)

On ne vous propose plus de missions d'intérim

31%
(-15PTS)

Vous recherchez un CDI ou un CDD

30%

Vous ne voulez plus travailler en intérim

25%
(+12PTS)

Les caractéristiques des missions proposées n'étaient pas intéressantes

19%

Vous vouliez prendre des vacances

8%

Autres raisons

8%

Intérimaires de mars 2021



52%
(+15PTS)

31%
(-19PTS)

35%

22%

23%

9%

8%



Les raisons évoquées par les nouveaux entrants 2020-2021 pour expliquer le fait qu'ils ne sont plus intérimaires relèvent d'abord d'un **choix**.

Notamment :

53%
pour un autre projet personnel

30%
parce qu'ils recherchaient un CDI ou CDI

25%
parce qu'ils ne voulaient plus travailler en intérim

31%
L'absence de proposition de missions, évoquée par près d'un tiers tout de même (31%) est en net recul (-15pts).

Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100%.

